

OUVERT TOUS LES SOIRS

**Montcalm Automobiles**  
"Votre garage de confiance"

Location KUBIKOTO A la journée A la semaine Au mois A l'année

MERCURY AUTOMOBILES ET CAMIONS

901, 1ère AVE. Québec 3 — 529-2191

# L'Action Québec

Québec  
66e année, No 444  
Lundi,  
19 février 1973  
15 cents

**DOCTEURS**  
**Romy Beaulieu - J.-Ls LaBarre**  
**OPTOMETRISTES**  
NOUVELLE ADRESSE :  
376, du Roi, ch. 208. — Tél.: 524-2413  
(En haut Régie des Alcools)



Le gérant de la Caisse populaire de Laval, M. Gerry Robichaud, se remet lentement de ses émotions, en compagnie de sa femme (au centre), de son gendre Pierre Lemire (à droite) et de sa fille Marie, après que deux bandits armés se furent introduits dans son domicile, la semaine dernière. Pendant 18 heures, madame Robichaud ainsi que M. et Mme Lemire sont demeurés prisonniers des malfaiteurs qui les menaçaient de leurs armes. Le montant de la rançon remis par M. Robichaud n'a pas été dévoilé.

## Boucherville menacée de grave pollution

MONTREAL (P.C.) — Selon le quotidien La Presse, la ville de Boucherville sera bientôt aux prises avec de graves problèmes de pollution si le ministère des

Richesses naturelles ne prononce pas d'injonction contre Les Entreprises Les Mir.

En effet, ces entrepreneurs sont en train de bloquer complètement, en faisant du remplissage, le chenal Racicot qui sépare l'île Sainte-Marguerite de l'île de la Commune, en face de Boucherville. Le chenal Racicot fournit plus de 40 pour cent du débit d'eau entre Boucherville et les îles.

Le barrage du chenal réduirait considérablement le courant qui favorise l'élimination des matières polluantes et multiplierait les effets néfastes sur l'écologie.

Vendredi, la société recevait deux télégrammes, l'un de M. Gilles Jolicoeur, directeur des services du ministère de l'Environnement, l'autre du sous-ministre des Richesses naturelles, M. Jean-Guy Frenette.

Les deux messages ordonnaient à la compagnie d'arrêter immédiatement les travaux de remplissage déjà entrepris. Malgré les avertissements, la compagnie Les Mir a décidé de poursuivre les travaux jusqu'à ce qu'une injonction de justice soit prise.

La compagnie Les Mir (Lesage et Miron ou Ciment) indépendant est copropriétaire, avec une autre entreprise nommée Lafleur, de l'île Charron, de l'île Sainte-Marguerite, de l'île de la Commune et de l'île Pinard.

Le remplissage du chenal éviterait aux entreprises de construire un pont pour relier les îlots entre eux. Ces terrains sont destinés à la construction d'édifices du genre de ceux qui existent dans l'île des Soeurs.

Déjà, l'été dernier, malgré de nombreuses protestations, ces entreprises ont réussi à remblayer une bande de terrain de 1.000 pieds de longueur sur 300 pieds de largeur sur l'île Sainte-Marguerite.

## Parizeau parle de coquille vide et de courant d'air

HULL (P.C.) — L'économiste du Parti québécois, M. Jacques Parizeau a déclaré en fin de semaine que le ministère de la Fonction publique est devenu "une coquille vide" et que son nouveau titulaire, M. Oswald Parent avait hérité de la responsabilité "d'un courant d'air."

Interrogé au cours d'une soirée sociale qui regroupait des militants péquistes, à Hull, samedi soir, M. Parizeau a expliqué que le ministère de la Fonction publique a perdu le plus clair de sa signification depuis que tous les pouvoirs de négociations avec les fonctionnaires québécois, y compris ceux inclus dans la loi 89, étaient tombés sous la responsabilité du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

De plus, a précisé M. Parizeau, la plupart des hauts fonctionnaires auparavant à l'emploi de ce ministère l'ont quitté pour aller assumer d'autres responsabilités. Le nouveau ministre de la Fonction publique a dit M. Parizeau, n'aura donc plus qu'à prendre son café et à lire son journal.

"M. Parent ne pourra même pas faire de patronage avec ce ministère," a ajouté l'économiste du PQ, puis que la Commission de la Fonction publique de qui relève l'embauche des fonctionnaires ne dépend de lui.

## Un Tupolev-154 s'écrase : plusieurs survivants

PRAGUE (Reuter) — Un Tupolev-154 soviétique s'est écrasé aujourd'hui en atterrissant à Prague, venant de Moscou, déclare-t-on de source proche de l'aéroport.

Selon les premières informations, une trentaine de personnes sur les 85 ou plus qui étaient à bord ont survécu. Le TU-154 est un trimoteur à réaction qui a été mis en service en août dernier sur la ligne Moscou-Prague.

Le Tupolev 154 est conçu pour transporter au maximum 158 passagers. Une version de cet appareil, pouvant transporter entre 220 et 240 passagers, est actuellement mise au point.

De source proche de l'aéroport de Ruzyné, à Prague, on déclare que le Tupolev avait pris feu avant de s'approcher de la piste d'atterrissage No 25, mais il n'avait pas adressé d'appel de détresse à la tour de contrôle.

De même source, on ajoute que la

plupart des membres de l'équipage ont survécu. Le capitaine a été vu, marchant, le visage ensanglanté. On craint que de 50 à 60 personnes n'aient péri.

En octobre dernier, 176 personnes avaient trouvé la mort dans l'une des plus terribles catastrophes aériennes, lorsqu'un Ilyouchine 62 de l'aéroport s'était écrasé près de Moscou, en arrivant de Paris. 45 étrangers au moins étaient à bord.

Toujours de même source, on déclare qu'une aile de l'avion fut arrachée au moment où il heurta le sol et que le feu se déclara aussitôt.

Des ambulances se sont immédiatement rendues sur les lieux de l'accident et l'un au moins des sept membres de l'équipage a été transporté à l'hôpital. Une hôtesse de l'air est portée manquante.

L'avion s'est écrasé au début de la principale piste d'atterrissage.

# Le chef de police de Loretteville craint la venue d'un Etat policier

Par Bernard BERUBE

"Je crains que tôt ou tard, si le crime augmente au taux actuel,

## Mini-Une

### Manifestation

TORONTO (P.C.) — Les quelque 10.000 personnes qui ont manifesté en faveur des policiers de Toronto, dimanche, ont eu l'occasion inespérée de voir la force policière en action.

Sept personnes ont en effet été arrêtées à la suite d'escarmouches qui ont eu lieu entre les maïstes et un groupe d'extrême-droite.

Un policier a été blessé aux jambes par une femme armée d'un deux-par-quatre.

La manifestation en faveur des policiers avait été organisée par les jeunes du Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Elle avait lieu au square Nathan Philips, à Toronto.

### Etranglé

MONTREAL (P.C.) — Un individu âgé de 32 ans, dont l'identité n'a pas été divulguée, a été trouvé étranglé dans sa cellule, dimanche, à l'Institut Pinel.

Un porte-parole de l'Institut, qui est une clinique psychiatrique, a confirmé cet accident mais a déclaré qu'il ne donnerait pas de détails. Un porte-parole de la Sûreté du Québec a de son côté affirmé que l'escouade de des homicides avait été appelée sur les lieux en fin d'après-midi, dimanche, pour enquêter sur les circonstances de la mort.

### Explosion

ST. ANDREWS, N-B. (P.C.) — Une explosion a ébranlé la petite ville de St-Andrews, située au sud-ouest du Nouveau-Brunswick, dimanche. Personne n'a été blessé des suites de l'explosion, qui a brisé des vitres et lézardé des murs.

La Gendarmerie royale enquête sur les causes de la déflagration qui a eu lieu leurs vitres brisées et les murs de leur cave endommagés.

### Synode

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le quatrième synode mondial des évêques catholiques se tiendra en octobre 1974 à la Cité du Vatican afin de discuter de "L'évangélisation du monde contemporain" à annoncé officiellement aujourd'hui le Vatican.

Le précédent synode s'est tenu il y a deux ans, en octobre et novembre 1972.

### Cadavre

BELFAST (Reuter) — Le corps d'un jeune homme, tué apparemment il y a plusieurs jours, a été découvert lundi dans la périphérie nord de Belfast.

Il y a cinq jours, un homme avait téléphoné à un journal catholique de Belfast pour avvertir qu'un corps se trouvait sur la route de l'aéroport d'Aldergrove, le plus important d'Irlande du Nord. Le correspondant anonyme réitéra son appel trois jours de suite, mais la police ne trouva rien, la campagne étant recouverte de neige. Lundi, alors que le dégel s'amorçait, une tête émergea de la neige.

Le corps n'a pas été immédiatement enlevé, la police craignant qu'il ne soit piégé.

## Sommaire

Classées .....	12
D'un océan à l'autre .....	8
Décès .....	13
Horoscope .....	13
La Belle Province .....	6
La famille .....	5
Le monde .....	7
Menu du Jour .....	2
Mots croisés .....	12
Opinions .....	4
Patron-Mode .....	5
Québec centre .....	3
Québec métro .....	3
Québec Sud .....	2
Québec région .....	2
Sports .....	9-10-11-14

## la météo

Région de Québec : Aujourd'hui généralement nuageux avec chutes de neige éparées. Maximum aujourd'hui : 25 à 30. Minimum cette nuit : 5 à 15. Mardi : généralement nuageux; chutes de neige éparées et plus froid. Maximum mardi : 20 à 25.

une révolution va se produire parmi les cadres policiers et les gens bien pensants vont demander des lois beaucoup plus strictes". C'est ce qu'a déclaré hier le chef de police de Loretteville, M. Jean-Berckmans Delisle, dans un hôtel de Loretteville.

Ce dernier était le conférencier sur "le rôle du policier" au cours d'un déjeuner-causerie de la Jeune Chambre de cette municipalité.

M. Delisle a utilisé le terme de "lois plus strictes" en répondant aux questions des journalistes alors que, quelques minutes auparavant, il a employé l'Etat policier pour qualifier ce "quelque chose qui va se produire au Québec".

Selon le directeur de police, cette éventualité d'un Etat policier serait dû à la montée fulgurante de la criminalité au Québec depuis 1962 (au deuxième rang après la Colombie-Britannique), à cause de la tolérance du système judiciaire, et une collaboration inadéquate du public envers les policiers.

Citant des exemples de manque d'appui à l'égard des policiers, M. Delisle a mentionné le système de libérations conditionnelles et l'abolition de la peine capitale. Il s'en est pris au fait que pas un meurtrier de policiers n'a été exécuté depuis quelques années même si ce genre de meurtre n'est pas visé par l'abolition de la peine capitale. Il s'est dit assuré que

cette mesure est à l'origine de l'augmentation de la criminalité au Canada.

Selon la prédiction de M. Delisle, "si ça continue au rythme actuel", une révolution se produira devant parmi les cadres policiers démunis d'appui du public et du législateur, ces derniers vont exiger parallèlement "aux gens bien pensants" des lois plus strictes de la part des deux niveaux de gouvernement, et on verra apparaître un Etat policier. Le directeur de police, en fonction depuis l'année dernière à Loretteville après une expérience de 32 ans au sein de la Sûreté du Québec, a précisé toutefois qu'il ne désire pas personnellement la venue d'un Etat policier au Québec.

## Une association avec la police en temps de crise

# Les radiodiffuseurs réagissent

OTTAWA (P.C.) — L'Association canadienne des diffuseurs a réagi dimanche contre les intentions qu'on lui a prêtées ces jours derniers au sujet d'une entente conclue avec l'Association des chefs de police.

L'on a en effet rapporté qu'il avait été conclu avec les chefs de police qu'en temps de crise, la police serait chargée de l'information, c'est-à-dire qu'on l'avait invité à agir en censeur.

Un communiqué de l'association publié dimanche soutient que l'on a mal interprété le document présenté à ce sujet par les diffuseurs.

Au pire, note le communiqué, les personnes qui ont rapporté l'entente avec les policiers ont attaqué l'intégrité des diffuseurs et tenté de miner la confiance populaire dans les médias de diffusion et la police.

Le communiqué explique qu'à la fin de 1971, à cause de certains problèmes communs, un comité conjoint avait été formé par les policiers et les diffuseurs.

Les diffuseurs pensent en effet que l'amélioration des relations entre les corps policiers et les propriétaires de postes de radio est dans l'intérêt de la population.

L'on aurait cependant veillé à ne conclure aucun accord qui limiterait la liberté des forces de l'ordre ou des responsables de l'information.

Dans le document qui avait soulevé de nombreuses protestations après sa présentation devant un comité parlementaire de l'Assemblée nationale, une clause établissait qu'à la police, à cause de ses responsabilités juridiques et son rôle d'enquêteur, avait le droit de décider de la

diffusion de certaines informations.

Le communiqué des diffuseurs affirme que cette cause ne fait que reconnaître une situation de fait qui existe non seulement dans le cas des policiers, mais aussi dans plusieurs autres milieux.

Le même communiqué souligne que le document, qui ne constitue ni un accord ni un pacte, n'est en fait qu'un guide devant aider les journalistes et les policiers à mieux comprendre leurs fonctions et leurs problèmes respectifs.

## Acquitté de la mort de Vassart

# Le policier Goulet pourra reprendre ses fonctions

MONTREAL (P.C.) — L'agent Goulet, qui a été acquitté, vendredi, de la mort du jeune André Vassart, lors de son enquête préliminaire, pourra réintégrer, s'il le désire, le service de la police de Ste-Thérèse.

Le policier Goulet recevra aussi son salaire rétroactivement au 28 juillet, journée de la mort d'André Vassart.

Le président du Comité de police de Ste-Thérèse, M. Jacques Vachon, a déclaré, dimanche, que l'agent Goulet n'avait jamais été congédié, mais simplement suspendu de ses fonctions. Il a ajouté que son salaire avait été mis de côté et que le policier de 21 ans pourrait réintégrer son poste s'il le voulait.

"Le comité de police doit se réunir, lundi, et la question sera alors probablement tranchée. Je dois également rencontrer l'agent Goulet afin de connaître ses intentions", a-t-il précisé.

Par ailleurs, le nouveau directeur de la police de Ste-Thérèse, M. Guy Gaudreault, a révélé qu'il avait rencontré l'agent Goulet, vendredi, et que ce dernier lui aurait confié qu'il avait l'intention de poursuivre sa carrière, mais probablement ailleurs qu'à Ste-Thérèse.

L'agent Goulet lui aurait dit vouloir prendre un mois de réflexion et profiter de cette période pour se marier.

## Autre victoire du Québécois Yvon Walsh

Le Québécois Yvon Walsh a remporté, dimanche, les honneurs de la Labatt CASH, présentée sur les glaces du lac Saint-Louis, à Pointe-Claire.

Walsh, au volant d'une Renault Gordini, faisait partie de la "classe A". L'épreuve d'hier, qui compte pour le championnat régional de Québec de courses sur glace, était la quatrième d'une série de six.

Les autres compétitions seront tenues dans le cadre des activités carnavalesques de la Vieille Capitale.



## Scène tragique comme on en voit souvent au Québec

Ici, le Shérif Roy Lovely, de Grayling, au Michigan, examine l'un des véhicules impliqués dans un accident qui a coûté la vie à six personnes en fin de semaine, sur une route enneigée de cette région des Etats-Unis.



## 10 morts accidentelles enregistrées au Québec

par la Presse Canadienne  
Trente-deux Canadiens ont perdu la vie au cours de la fin de semaine, dont 21 dans des accidents de la circulation. Le Manitoba, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard ont été épargnés au cours de la fin de semaine.

Le Québec vient en tête des pertes de vie avec 10 décès, dont huit sur les routes, une noyade et un accident de moto-neige.

La Colombie britannique a connu huit pertes de vie, dont cinq dans un incendie et trois dans des accidents de la circulation. En Saskatchewan, deux personnes sont mortes sur les routes et une autre a perdu la vie dans un incendie. Trois personnes ont perdu la vie dans des incendies en Nouvelle-Écosse.

Les accidents de la circulation ont provoqué quatre pertes de vie en Ontario, deux en Alberta et une au Nouveau-Brunswick et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Voici la liste des décès accidentels survenus au Québec au cours de la fin de semaine :  
Vendredi, M. Jacques Bourchard, âgé de 34 ans, de Ste-Claire de Colombourg, est décédé dans une collision frontale à La Sarre, en Abitibi.  
Samedi, M. Fernand Dugas, âgé de 43 ans, de Ste-Anne-des-Monts, a perdu la vie après avoir été frappé par une voiture à Cap-Chat, à 270 milles au nord-est de Québec.  
M. Henri Ross, âgé de 41 ans, et M. Albert Bélanger, âgé

de 64 ans, sont morts après avoir été frappés par un camion près de leur domicile à St-Anaclet, à 180 milles au nord-est du Québec.

M. Serge Noiseux, âgé de 22 ans, de Dunham, a perdu la vie lorsque son véhicule est venu en collision avec un arbre à Farnham, à 40 milles au sud-est de Montréal.

Eric Dumais, âgé de quatre ans, est mort après avoir été frappé par une automobile près de son domicile à Notre-Dame-des-Prairies, à 40 milles au nord-est de Montréal.

Mme Irène Lalancette, âgée de 49 ans, de Acton Vale, a perdu la vie dans la collision de sa motoneige avec un train à St-Germain, à 35 milles au nord-est de Montréal.

Jacques Rémillard, âgé de 11 ans, de Longueuil, est mort noyé dans le Richelieu à Otterburn, à 25 milles à l'est de Montréal.

M. Robert Chiasson, âgé de 28 ans, de Montréal, a perdu la vie dans une collision impliquant trois voitures dans la métropole.

Dimanche, Mlle Carole Le-maire, âgée de 19 ans, de Ste-Brigitte, et M. Yvon Poulin, âgé de 24 ans, de St-Jean, ont perdu la vie dans une collision à St-G régioire, à 25 milles au sud-est de Montréal.



L'école élémentaire Saint-Zéphirin de Stadacona, s'est mérité le trophée annuel du service de la prévention des incendies. Cette récompense emblématique a été remise à la directrice de l'institution, Socur Gilberte Malenfant, qui avait dirigé une opération d'évacuation de 350 occupants de l'immeuble : enfants et professeurs, en moins d'une minute et trente secondes, lors d'un exercice de sauvetage. La cérémonie de remise du trophée s'est déroulée vendredi, en présence du directeur du Service des incendies de Québec, M. Cyrille Mainguy, de l'aumônier, M. l'abbé Louis Paré, des inspecteurs Georges Shield et Fernand Môtivier, de la Prévention des incendies et du capitaine Henri Carpentier, agent des relations publiques du Service des incendies de la capitale.

## 15 millions de jeunes célèbrent la semaine scoute internationale

Depuis hier et jusqu'au 25 février quinze millions de jeunes à travers le monde célèbrent la semaine scoute internationale. C'est pour eux l'occasion de faire connaître davantage au public leur mouvement, celui qui a mobilisé le plus de jeunes sur la planète.

Le Commissaire général de l'Association des Scouts du Canada, M. André Villeneuve a mentionné que le scoutisme connaissait également un grand succès dans le pays grâce à la collaboration de plus de 40,000 adultes bénévoles.

L'Association des Scouts du Canada, qui regroupent les jeunes francophones, compte des membres à travers tout le pays exception faite pour Terre-Neuve.

On sait que le mouvement a été fondé par un militaire britannique, Robert Baden-Powell, qui avait compris que la vie dans la nature susciterait davantage l'intérêt et l'apprentissage des jeunes, que les traditionnels cours théoriques.

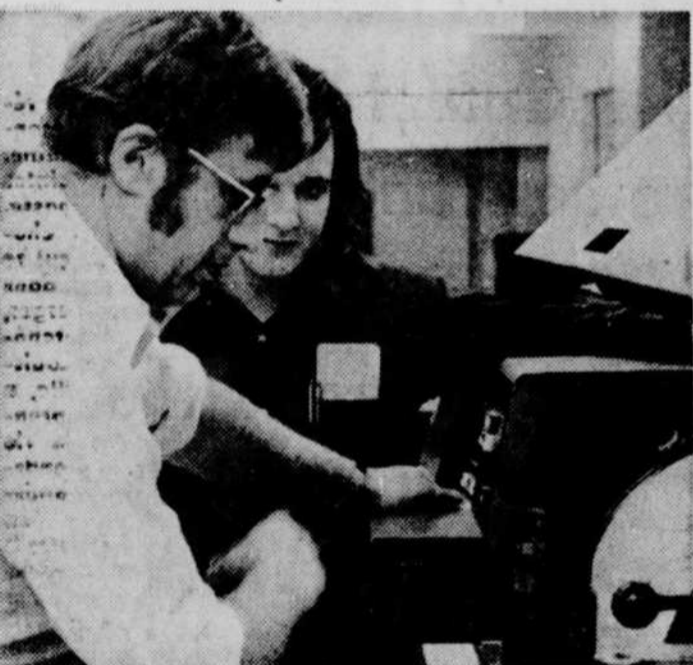
Ainsi, les jeunes scouts rêvent d'aventures et prennent les moyens pour les réaliser avec l'aide des adultes. Ils découvrent les valeurs nécessaires à la vie en groupe, apprennent à se débrouiller, à prendre des responsabilités, à respecter les autres, et à développer des techniques.

Profitant de cette semaine internationale, les responsables du mouvement invitent les parents à s'y joindre.



Le Bonhomme Carnaval montre la capsule qu'il vient de tirer et qui contenait le nom de Mme Adrien Baron. Cette dernière était trop émue pour penser comment utiliser le montant de \$25,000. M. Baron, moins émotif se propose de payer certaines dettes et d'acheter une automobile.

(Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)



M. Jean Hardy, du département d'informatique du CEGEP de Sainte-Foy surveille "Fred", l'ordinateur chargé de compiler les résultats de la vente de la bougie.

(Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)

## \$25,000 tombés du ciel pour une famille de Lévis

(B.B.) — Cette année, le gagnant du \$25,000 de la bougie du Carnaval fera peu d'envieux. En effet, il s'agit d'une mère de 14 enfants, Mme Adrien Baron, du 64, 29e Rue, St-Rédempteur 9Lévis.

En outre, M. Baron, ouvrier en construction, est actuellement en chômage. Ce dernier a affirmé qu'une partie du montant sera utilisée pour payer des dettes et acheter une automobile neuve.

Le vendeur s'est présenté vers 6.30h. au domicile de M. Baron

où il a vendu pas moins de huit bougies. M. et Mme Baron en ont acheté chacun une boîte de 2 bougies et c'est celle de l'épouse qui contenait la capsule chanceuse.

L'atmosphère est devenue particulièrement fébrile lorsqu'il ne restait que deux capsules à tirer, samedi soir dans les studios de télé-4.

M. René Vézina, qui remplaçait sa sœur, fumait comme un déchaîné sur sa chaise. Elle a remporté le 2e prix comportant

un télécouleur, une motoneige et \$1,000.

Soirée fructueuse

Prenant connaissance des résultats de la vente de la bougie, le président du Carnaval, M. Jean Pelletier s'est dit extrêmement satisfait car l'objectif de 300,000 bougies a largement été dépassé.

Le résultat final n'est pas encore connu, mais le centre de contrôle et d'information de cette opération, soit le département

d'informatique du Cegep Ste-Foy, enregistrait 300,952 bougies vendues quelques minutes avant minuit. C'est le duché de Montmorency qui aurait donné la meilleure performance avec 55,401 bougies vendues à 11.55 h.

C'est donc un succès incontestable dont peuvent être fiers l'organisation du Carnaval, les 9,000 vendeurs de bougies, les 125 étudiants d'informatique du Cegep Limoilou, de même que la population du Québec métropolitain. L'accueil réservé aux vendeurs de la bougie préfigure une participation et un intérêt sans précédent pour les festivités du Carnaval 1973.

### Résultats finals

Avec la vente de 310,811 bougies, le Carnaval de Québec enregistre un nouveau record. L'année dernière, 290,015 bougies ont été vendues et la vente de cette année constitue une augmentation de 7.1%. Pour sa part, le duché de Lévis a fait un bond de 29.9% avec 59,400 bougies, comparativement à 46,023 l'année dernière. Ce duché remporte la palme pour ce qui est de l'augmentation et aussi pour la quantité.

### Le président à l'Action

Le président du Carnaval de Québec 1973, M. Jean Pelletier, est venu rendre une courte visite ce matin au personnel de "L'Action-Québec". Tout dans son attitude exprimait la confiance et l'enthousiasme d'un président détenteur d'un nouveau record pour la vente de la bougie.



M. René Vézina, gagnant du 2e prix, félicite Mme Baron. René représentait sa sœur, Mme Reynald Côté, qui a acheté la bougie. Cette dernière gagne une motoneige, un télécouleur et \$1,000.



Dans ce secteur de duché, les organisateurs se sont fixés comme objectif 5,000 bougies. Les efforts pour l'atteindre ne laissent même pas le temps d'esquisser un sourire pour le photographe.

(Photo : L'Action-Québec, François Boulay)

## Au menu du jour

### Dîners — Conférences — Assemblées

Régionale  
Louis-Frêchette  
à 20h à l'école polyvalente  
Réunion des commissaires  
Lévis, 55, rue des Commandeurs.

### Spectacles

Institut Canadien  
Concert par Frans Brouw,  
pianiste, à 20h30.

Spirisphère 2  
Spectacle religieux dimanche à 20.30 heures en  
Église St-Pascal,  
1895, de la Canardière.  
Grand Théâtre de Québec  
salle Octave-Crémazie  
Lundi du conservatoire  
à 20h30.

### Expositions

Caisse populaire St-Pascal  
de Maizerets, 1650, place la  
Canardière  
Oeuvres de Pierre-Georges  
Tabouillet  
(jusqu'au 3 mars).

### Musée du Québec.

"La vie québécoise à  
à l'époque 1900"  
(jusqu'au 18 mars).  
Bibliothèque municipale  
Ste-Foy.

Toiles de Marie Laberge  
et sculptures de Lewis Pagé  
(jusqu'au 4 mars).



Des jeunes filles du CEGEP perforent les cartes qui permettront à "Fred" l'ordinateur, de calculer au fur et à mesure les résultats de la vente de la bougie.

(Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)

## Vive le Carnaval



Les 7 charmantes duchesses entourent les gagnants de la soirée de la bougie : Mme Adrien Baron et M. René Vézina qui remplaçait sa sœur Mme Reynald Côté.

(Photo : L'Action-Québec — François Boulay)



Une dizaine de téléphonistes enregistrent les résultats de la vente de chaque paroisse, et les remettent ensuite à leurs consœurs chargées de traduire ces données sur cartes perforées.

(Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)



On pouvait voir l'anxiété sur les visages des détenteurs de bougies gagnantes dans les studios de Télé-4.

1968  
Colette Tre  
sera là... et vous ?  
**SOIRÉE DES REINES**  
MANÈGE MILITAIRE  
le 22 février à 22 h.

**LPS®** cours de conversation  
ANGLAIS - ESPAGNOL  
**\$99<sup>00</sup>**  
(10 SEMAINES)  
**529-0331**  
500 EST, GRANDE-ALLÉE - 4<sup>e</sup> ÉTAGE  
Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation





Des machines à bureau de même que des marchandises du magasin Yellow chaussures ont été endommagées par le feu, l'eau et la fumée. (Photo: L'Action-Québec — François Boulay)

# Incendie majeur au coeur de la rue Saint-Joseph

Environ 70 pompiers de la ville de Québec ont soutenu une lutte laborieuse d'au moins deux heures, et par un froid de 10 sous zéro, tôt samedi matin, avant de réussir à maîtriser un incendie qui s'était déclaré dans le sous-sol d'un immeuble de trois étages, propriété de M. Elzéar-A. Tremblay, et portant les numéros civiques 317-319 de la rue Saint-Joseph, dans le centre du quartier Saint-Roch.

28, les hommes de la caserne No 3, ayant à leur tête le lieutenant Marcel Dorval et le chef de district Roger Verreault, se sont empressés de porter secours aux occupants des étages supérieurs, au nombre d'une douzaine, mais ils avaient déjà été réveillés par la concierge de cette maison de chambres.

L'évacuation des lieux s'est opérée sans panique, et les locataires ont eu le temps d'apporter avec eux, leurs biens personnels les plus chers, abandonnant derrière eux, bien sûr, le contenu de certains tiroirs et placards.

### Renforts

Devant la difficulté d'atteindre immédiatement le foyer d'incendie, et dans le but de limiter les pertes au strict minimum,

le chef Verreault a déclenché deux alertes successives, et dans un intervalle d'à peine dix minutes, une cinquantaine de pompiers venaient se joindre à leurs confrères de la première alerte.

### Locataires évacués

Dès leur arrivée, vers 5 heures



Les hommes de la caserne no 3, dirigés par le chef de district Roger Verreault et le lieutenant Marcel Dorval sont arrivés les premiers sur les lieux à 5 heures 26. (Photo: L'Action-Québec — François Boulay)

# Trottier, heureux de la nomination de Goldbloom

(F.L.) — Le président de l'Exécutif de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Armand Trottier, s'est dit heureux de la nomination de M. Victor C. Goldbloom au poste de ministre des Affaires municipales.

«C'est un homme d'une érudition assez spéciale, c'est un genre de bourreau de travail, c'est un type qui ne recule devant l'effort en aucune circonstance, a dit le président de l'Exécutif de la CUQ au sujet de M. Goldbloom.

Quant aux accusations de certaines à l'effet que la CUQ contribuerait de \$45,000 à \$80,000 au Carnaval de Québec, faisant retomber sur le dos des contribuables le coût de tels investissements, M. Trottier a répondu qu'il ne s'agissait pas comme tel de subventions, mais plutôt un apport pour la décoration des rues, la construction des monuments de glace et surtout, le service de logement.



Le major R.W. O'Donnell et le capitaine Charles E. Laviolette quittaient dernièrement le Canada pour servir, l'un avec le bureau d'information du contingent canadien au Vietnam et l'autre, à la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam. Le major O'Donnell est natif de la ville de Québec et était auparavant adjoint à l'officier supérieur de l'information pour les Forces armées canadiennes. Le capitaine Laviolette, originaire de Bonaventure, était affecté au 12e Régiment blindé du Canada stationné à la base de Valcartier.

«Concernant la question d'un lien direct Québec-Lévis, de centre à centre, M. Trottier a déclaré qu'il n'en avait jamais parlé auparavant avec le nouveau ministre des Affaires municipales, mais que celui-ci aurait sûrement à s'en préoccuper, puisqu'il y va du développement économique de toute une région».

«L'association estime que le rapport tant attendu constitue un tissu de contradictions: — "Le français n'est pas aussi mal portant qu'on l'affirme, mais l'anglais le menace sérieusement; — le français doit avoir l'appui vigoureux de l'Etat, mais l'Etat doit faire l'économie des mesures coercitives; — le français est la seule langue officielle du Québec, mais tous les documents importants de l'Etat seront bilingues; — le français est reconnu bien national par la Commission Gendron, mais la même Commission maintient la loi 63, qui reconnaît la langue comme un bien des familles et des individus».

«La Commission Gendron, déclare l'AQPP, vient donc d'indiquer au gouvernement de se hâter avec lenteur, de se montrer ferme en sauvegardant les privilèges, de se franciser avec des sous-titres anglais. "On vient de suggérer au Québec de faire un pas en avant dans le statu quo".

«L'association estime que la commission passera à l'histoire "au même titre que la loi 63, comme une infamie". Elle croit que cette commission, qui utilise le français pour une partie seulement de son rapport, s'en sert pour chanter "une autre berceuse" aux Québécois francophones.

«La police est sur une bonne piste. Par ailleurs, les agents de la

# Marc Cayer arrive à Saïgon pâle et portant des vêtements trop grands

SAIGON (PC) — Le volontaire canadien Marc Cayer, détenu pendant cinq ans au Nord-Vietnam, est arrivé hier à Saïgon, pâle et portant des vêtements trop grands, en route pour sa ville natale, St-Raymond, au Québec.

Marchant lentement, il s'est rendu, à sa descente d'avion en direction d'une limousine canadienne qui l'attendait. Il a fait un signe de la main aux journalistes présents, mais n'a pas voulu parler. A un certain moment, alors qu'une cinquantaine de reporters et de photographes le poursuivaient, il a semblé au bord des larmes.

Cayer demeurerait à la villa de la délégation canadienne à la commission internationale de contrôle et de surveillance, à Saïgon, avant de s'envoler pour le Canada, aujourd'hui.

Un des officiers qui l'accompagnaient a fait savoir que Cayer ne désirait pas rencontrer la presse avant son retour au pays.

Cayer, un agronome, était venu au Vietnam avec In-

ternational Voluntary Services, un organisme américain privé semblable au Peace Corps. Il a été capturé près de Hué en 1968, durant l'offensive du Tet. Il avait alors 22 ans et en a maintenant 27. Célibataire, il retourne chez ses parents, M. et Mme Aurélien Cayer, de St-Raymond.

### Retrouvé

Le gouvernement canadien a fait des efforts répétés, depuis cinq ans, à Hanoi, Paris et d'autres capitales pour le retracer. Ce n'est que lorsque les Nord-Vietnamiens ont fourni aux Américains une liste de leurs prisonniers lors de l'accord de cessez-le-feu, que l'on a retrouvé le Québécois.

Des officiels canadiens au Vietnam rapportent que Cayer, au cours de sa captivité, a appris l'anglais mais a oublié un peu de sa langue maternelle, le français.

Il a par ailleurs appris à la Commission qu'il n'avait jamais vu Lloyd Oppel, un autre Canadien fait prison-

nier au Vietnam, mais que des prisonniers lui avaient parlé de lui.

Avant son arrivée à Saïgon, le jeune agronome avait confié à un journaliste de l'Agence France-Presse, à Hanoi, qu'il reviendrait volontier au Nord-Vietnam pour y travailler s'il pouvait obtenir un visa.

Marc Cayer avait aussi indiqué qu'il avait l'intention, dans l'immédiat de prendre des vacances pour revoir sa famille et ses amis. "J'aimerais aussi, a-t-il dit, aller en Californie et à New York pour y retrouver certains camarades de captivité, notamment mon vieil et très bon ami Alexander Henderson qui a été pris à Hué où

il était le responsable des travaux publics".

Marc Cayer, avait partagé sa captivité à partir de mars 1969 avec Alexander Henderson. "C'est avec lui, a-t-il précisé, que j'ai fait mes premiers pas en anglais". "Nous parlions aussi d'automobiles et il me donnait des cours de mécanique, le soir, après le dîner en fumant une cigarette".

Marc Cayer a déclaré que sa plus dure épreuve a été de ne pas pouvoir échanger de correspondance avec les siens durant cinq ans.

Son meilleur souvenir: un repas dans une famille vietnamienne, où l'on sent, a-t-il souligné que "l'étranger occupe une place privilégiée".

De son séjour en captivité au Nord Vietnam, Marc Cayer en a retenu la générosité des Nord-Vietnamiens. "Très souvent, a-t-il indiqué, les soldats m'offraient une demi cigarette", ajoutant: "dans les villages où les paysans recevaient des bombes, je faisais bien entendu l'objet de suspensions, mais les gardes ont toujours été très corrects. Je n'ai jamais eu de problème sauf le premier où j'ai eu les mains attachées. J'ai même vu mieux: un jour, dans la jungle, un garde nous a prêté son couteau pour me permettre, avec trois autres prisonniers d'aller couper assez loin du camp de quoi faire les litières sur lesquelles nous couchions".

# Le rapport Gendron: un petit monstre

— L'AQPP

### Par Benoit AUBRY

Non, le rapport de la Commission Gendron, ce "petit monstre" mis au monde "après quatre ans d'une difficile gestation", n'a pas fini de donner "la nausée", selon une expression entendue maintes fois, au cours des derniers jours.

Le dernier "haut-de-coeur" vient de l'Association québécoise des professeurs de français qui qualifie le rapport de "somme franco-anglaise de textes contradictoires servis aux nègres blancs d'Amérique". Pourquoi? Pour deux raisons, disent-ils.

D'abord, "le gouvernement du Québec a toujours attaché beaucoup d'importance et nous promet ce rapport comme une panacée depuis quatre ans". Ensuite, "le rapport Gendron est une illustration brillante et fort coûteuse de la situation d'infériorité économique des Québécois francophones et nous avertit déjà dans un texte alambiqué que s'il faut protéger le français, il faut surtout ménager les Anglais".

L'Association québécoise des professeurs de français estime que le rapport tant attendu constitue un tissu de contradictions:

- "Le français n'est pas aussi mal portant qu'on l'affirme, mais l'anglais le menace sérieusement;
- le français doit avoir l'appui vigoureux de l'Etat, mais l'Etat doit faire l'économie des mesures coercitives;
- le français est la seule langue officielle du Québec, mais tous les documents importants de l'Etat seront bilingues;
- le français est reconnu bien national par la Commission Gendron, mais la même Commission maintient la loi 63, qui reconnaît la langue comme un bien des familles et des individus".

La Commission Gendron, déclare l'AQPP, vient donc d'indiquer au gouvernement de se hâter avec lenteur, de se montrer ferme en sauvegardant les privilèges, de se franciser avec des sous-titres anglais. "On vient de suggérer au Québec de faire un pas en avant dans le statu quo".

L'association estime que la commission passera à l'histoire "au même titre que la loi 63, comme une infamie". Elle croit que cette commission, qui utilise le français pour une partie seulement de son rapport, s'en sert pour chanter "une autre berceuse" aux Québécois francophones.

Les professeurs de français sont également d'avis que la note de Mr Edward McWhinney concernant la situation des étrangers, illustre bien cette arrière-pensée de bien préserver les institutions scolaires anglophones des dangers possibles d'une diminution des effectifs étudiants anglophones.

En conséquence, l'Association québécoise des professeurs de français demande:

- que le libre choix linguistique autorisé par la loi 63 soit aboli, puisque aucun pays moderne n'autorise ce choix suicidaire;
- que le français soit déclaré seule langue officielle de l'administration, du travail, de la communication et de l'enseignement, en prévoyant, pour éviter les stériles querelles fédérales-provinciales, le respect de l'article 133 de l'AANB;
- que l'expression "langue nationale" pour désigner l'anglais soit bannie;
- que toutefois la justice enfin rendue aux francophones ne révoque pas, pour le moment, les privilèges de la minorité anglophone du Québec;
- qu'une politique d'immigration réaliste et efficace se fasse au profit de la majorité francophone;
- qu'une politique pédagogique émanant du ministère de l'Éducation vise à la réforme totale de l'enseignement du français comme langue maternelle, réforme débordant largement de objectifs du programme-cadre;
- que la langue qui assoit la pensée des Québécois ne devienne pas une vulgaire marchandise des prochains programmes électoraux du Québec.

Puisque tous les partis d'opposition se sont montrés favorables au retrait de la loi 63 et à la proclamation du français comme langue officielle, estime l'association, il faut que l'Assemblée nationale fasse accepter dès la prochaine session les deux projets de loi du Mouvement fait français, dont l'AQPP fait partie.

# Un bureau de poste tout neuf pour Beaupré

(F.L.) — Les citoyens de Beaupré profiteront bientôt d'un bureau de poste tout neuf. En effet, le ministère des Travaux publics a annoncé récemment que le contrat pour la construction du bureau a été adjugé à la firme Giguère & Fils, de Château-Richer, pour une somme de \$61,103.

Le bâtiment, dont les dimensions seront de 42 pieds par 42 pieds, n'aura qu'un seul étage et sera fini, à l'extérieur, de brique et de cédré peint. La charpente reposera sur une

fondation en béton dépourvue de sous-sol et le plancher sera recouvert de carreaux de vinyle-amiante et de tapis. Parmi les commodités supplémentaire, on compte une cour de camionnage, une plate-forme avec marquise pour réception et chargement du courrier.

# LIVREURS DEMANDES

(possédant véhicule automobile) pour la livraison de L'ACTION-QUEBEC dans la ville et la banlieue. Se présenter à L'ACTION-QUEBEC, 3, Place Jean-Talon, Québec. Informations: M. J. Lévesque

### EXPO-ANTIQUITES

Les polyvalentes de la régionale Chauveau présentent, en fin de semaine, des expositions conjointes sur les souvenirs du passé. Intitulée "nos vieilles choses", cette exposition qui se tenait conjointement dans les polyvalentes Duberg, Ancienne-Lorette, Neufchâtel et à l'Institut St-Louis-de-France de Loretteville, a permis aux élèves de prendre connaissance de la vie quotidienne de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents en mettant en évidence les "vieilles" que leurs parents gardent encore précieusement. Les photos ci-contre et cidesous nous présentent deux beaux vestiges du passé, un corosse qui ferait plaisir de revoir sur la terrasse un beau dimanche après-midi du mois de juillet et un gramophone qui faisait sans doute "giguer" nos bons grands-parents pendant les bonnes veillées.



### A NOTER

Le code postal de l'Action-Québec G1K 7K9

Service d'Optique Elite Itée





L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Un député qui s'occupe de son affaire

Il y a quelques mois, nous avions publié un article (28 oct. 1972) pour protester contre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui confiait à l'entreprise américaine EBSCO d'Alabama le soin de souscrire des renouvellements d'abonnements à des périodiques au nom du gouvernement, alors qu'on aurait pu confier ce travail à des entreprises canadiennes.

Un de nos lecteurs s'étant intéressé à la question, avait fait parvenir copie de l'article au député de Louis-Hébert, Mme Albanie Morin, quelques semaines plus tard, la priant d'intervenir pour que soit corrigée la question des abonnements du gouvernement fédéral aux journaux et périodiques.

Prouvant qu'elle portait attention à l'affaire, Mme Morin répondit à notre lecteur, pour lui donner d'abord des explications à ce sujet, dans les termes suivants :

"Lorsque, en 1966, le Ministère a pris en charge les Affaires indiennes, jusque là compétence du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, les bibliothèques, principalement celles des Affaires indiennes, des Affaires du Nord et de la Conservation, ont été réunies pour ne faire qu'une seule bibliothèque ministérielle. Auparavant, les diverses bibliothèques utilisaient les services de la Société William Dawson, dont les bureaux étaient situés à Toronto. Pour empêcher la désorganisation des services, la nouvelle bibliothèque ministérielle continua de faire affaire avec cette

société qu'elle conserva comme agent d'abonnement. Après 1966, cette dernière, qui appartenait à une société de Londres (Angleterre), fut vendue à une entreprise américaine du New Jersey. En 1972, celle-ci était vendue à la Société EBSCO, dont le bureau principal se trouve à Birmingham (Alabama). Voilà comment nous en sommes arrivés à retenir les services d'abonnement de la Société EBSCO d'Alabama".

Cela expliquait la situation, sans la corriger évidemment. On voit dans cette histoire, que peu de Canadiens profitaient des services d'abonnement des ministères mentionnés puisque l'agence fut tantôt propriétaire d'intérêts britanniques et américains.

Notre lecteur ayant accusé réception de l'explication de Mme Morin et lui ayant recommandé de faire tout son possible pour confier à des agences canadiennes le soin de souscrire des abonnements pour le gouvernement fédéral, Mme Morin écrivait de nouveau à son correspondant le 12 février dans les termes suivants :

"Pour faire suite à votre lettre du premier février, le ministre responsable m'a en effet avisé que désormais, les services d'un organisme canadien seront retenus lorsqu'il s'agira d'abonnements aux périodiques".

Voilà pour le moins une bonne nouvelle qui méritait d'être signalée à nos lecteurs. Le député de Louis-Hébert, Mme Albanie Morin, nous prouve qu'elle s'occupe de son

affaire et qu'elle ne néglige pas les remarques que peuvent lui faire ses commettants. Beaucoup d'autres n'auraient sans doute même pas répondu au lecteur de l'Action-Québec qui lui faisait parvenir notre texte, bien peu se seraient donné la peine de faire la moindre démarche pour corriger une situation banale en soi, mais qui est significative de l'esprit de négligence ou d'inattention de quelques fonctionnaires fédéraux devant un fait aussi grotesque. Mme Morin s'en est occupée et nous la félicitons chaleureusement pour son geste. La perfection commence dans les petites choses et le député de Louis-Hébert nous prouve qu'elle ne les néglige pas. Même s'il ne lui arrivait pas souvent de prendre la parole en Chambre et de faire la manchette des journaux, nous saurons désormais qu'elle agit efficacement.

Peut-être devrions-nous élire plus de députés féminins dans nos parlements pour aller y régler une foule de petites choses d'apparence anodine mais qui sont la cause principale de l'esprit confus et touffu de nos administrations gouvernementales.

En passant, merci également à ce lecteur attentif qui désire garder l'anonymat et qui, par son intervention auprès de Mme Morin, aura fait produire des fruits inespérés à notre texte du 28 octobre.

Comme dit la chanson, si tous les gens du monde voulaient se donner la main... nous en produirions des choses !

En mouvement et des hommes

LOUIS O'NEILL

Les prisonniers politiques

Du Vietnam parviennent des nouvelles encourageantes. Chaque jour, la paix revêt une image de plus en plus tangible. Les prisonniers militaires américains ont pris le chemin du retour. Il fait bon de voir au télé-journal les scènes de réjouissance, alors que ceux qui ont été libérés des camps de prisonniers regagnent la terre d'Amérique. Tout près de nous, la ville de Saint-Raymond de Portneuf se prépare à fêter l'un de ses fils, un jeune agronome qui, sans le vouloir, avait été mêlé au conflit et a connu la vie en captivité durant quatre longues années.

D'autres nouvelles sont cependant moins réjouissantes. En effet, selon un bulletin qui vient de publier l'Action J.O.C. Vietnam, il y a lieu de s'inquiéter grandement sur le sort des prisonniers dits politiques, c'est-à-dire sur ceux qui ont commis des délits d'opinion. On en compterait plus de 200,000 au Sud-Vietnam. A ce sujet, le document de la J. O. C. affirme ceci :

"Les accords sur le cessez-le-feu au Vietnam disent peu de choses au sujet de ces prisonniers : 'La libération des prisonniers civils vietnamiens au Sud-Vietnam sera réglée entre le gouvernement de Saigon et le G.R.P. (Gouvernement révolutionnaire provisoire) dans un esprit de réconciliation nationale.' Mais pour le régime Thieu, la trêve n'est pas la réconciliation. Il faut, dit-il, intensifier la lutte aux communistes. Or pour lui, tous les prisonniers politiques qu'il a fait dans ses prisons sont pro-communistes; on ne voit pas comment il les libérerait prochainement puisque, de fait, ces prisonniers ont au moins un aspect commun, ils sont tous contre le régime Thieu."

Et le document ajoute : "A moins de pression donc et de solidarité internationale, ces prisonniers courent de très grands risques; La tactique du gouvernement est de les transformer en criminels de droit commun pour qu'ils ne soient pas libérés."

Parmi ces prisonniers se trouvent des dirigeants de la J.O.C. et d'autres citoyens auxquels ont fait grief

de ne pas appuyer le régime réactionnaire actuel qui exerce sa domination sur le Sud-Vietnam.

Dans un numéro récent (1 janvier 1973) sur les droits de l'homme, la revue Informations catholiques internationales aborde le problème des prisonniers politiques dans le monde. Sans compter les centaines de milliers de citoyens qui croupissent dans les prisons et camps de concentration soviétiques pour raison de délit politique, on évalue à plus d'un demi-million le nombre de victimes de la répression politique. En certains cas, ces personnes sont victimes de traitements inhumains, de tortures physiques et morales. Certains pays (Brésil, Sud-Vietnam, République dominicaine) ont même institutionnalisé la torture. Il y aurait actuellement près de 90,000 prisonniers dits politiques en Indonésie, 120,000

au Brésil, des milliers à Cuba, en Turquie, en Espagne, en Grèce, en Guinée, etc. A lui seul le Sud-Vietnam en compterait plus de 200,000, ce qui est une performance peu ordinaire pour un gouvernement qui s'est toujours proclamé défenseur des libertés civiles contre la menace toujours proclamée de la menace communiste.

"J'étais en prison et vous m'avez visité", dit Jésus. Une façon de visiter ces centaines de milliers d'hommes à travers le monde et qui sont injustement privés de libertés et soumis à des sévices odieux, c'est de ne pas les oublier. Une opinion publique alerte pourra obtenir pour beaucoup d'entre eux sinon la libération, du moins des traitements moins indignes de la personne humaine créée à l'image de Dieu.

L'opinion du lecteur

Merci à toutes et à tous

Lévis, le 5 février 1973.

L'Opinion du Lecteur, Journal L'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec.

Nous sommes en retard pour nos remerciements, mais nous ne vous avons pas oubliés. C'est pour raison de santé que ce retard s'est produit. Nous venons, par l'entremise de votre journal, dire merci à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin, au dépouillement de l'arbre de Noël, des bénéficiaires d'aide sociale de Lévis.

Nous avons eu des réponses d'un peu partout : de Québec et du comté de Lévis, des lettres très encourageantes de la part de certains messieurs et dames qui nous encourageaient à continuer, d'autres qui venaient de grands-mêmes, très compréhensifs et qui savent comprendre le vrai mot, savoir donner.

Nous ne voudrions pas passer sous silence une lettre accompagnée d'un bon de poste de \$6.00 signé par Sara, 11

ans; un 25 de son frère David, 9 ans et .05 de la jeune Julie, 4 ans; nous aurions que ces jeunes enfants communicant de nouveau avec nous, car malheureusement nous avons perdu leur adresse. Nous avons tellement été émus par votre geste que nous voudrions communiquer soit avec vous ou votre mère. Nous espérons de tout coeur que vous allez vous reconnaître, le nom de famille commence par "P". Au plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Soyez convaincus que vous tous qui avez contribué à donner tant de bonheur à cette occasion, tous ces gens vous disent merci et n'oublieront pas ceux et celles qui leur ont donné un Noël comme tout le monde. Encore une fois merci.

Madame Fernande Boivin, Présidente du groupement des Femmes, chefs de famille, 558, Route Trans-Canada, St-David, Lévis.

Controverse en Allemagne sur les ministères d'Eglise

— Un mémoire des Instituts oecuméniques universitaires  
— Le cardinal Jaeger rejette la thèse exposée dans le mémoire

— Un mémoire des Instituts oecuméniques universitaires  
— Le cardinal Jaeger rejette la thèse exposée dans le mémoire  
Par Pierre GALLAY

La publication en Allemagne fédérale par les Instituts oecuméniques universitaires d'un mémoire intitulé Réforme et Reconnaissance des ministères ecclésiastiques provoque une importante controverse théologique.

Le cardinal Jaeger, archevêque de Paderborn et président de la Commission oecuménique de l'épiscopat allemand, s'est dit dans l'obligation de rejeter catégoriquement la thèse exposée dans le mémoire selon laquelle le plus rien ne s'oppose à une reconnaissance mutuelle des ministères entre catholiques et protestants.

Le Mémoire rassemble 23 rapports auxquels ont collaboré des théologiens de renom, tels que H. Friès (Munich), H. Küng (Tubing), P. Lengenfeld (Münster), W. Pannenberg (Munich), E. Schlink (Heidelberg), H-H Wolf (Bochum).

Le cardinal Jaeger estime que ce Mémoire contient des affirmations qui s'opposent tant à la conception catholique qu'à la conception luthérienne du ministère. Par ailleurs, il ne tient pas compte de la conception orthodoxe du ministère et aggrave donc le fossé entre chrétiens d'Orient et chrétiens d'Occident. Alors que ce Mémoire, pense le cardinal, montre que des progrès engagés sur une fausse piste détruisent en réalité tout oecuménisme. Le cardinal s'est enfin élevé contre la méthode plébiscitaire des cartes-réponses dont il conteste le sérieux théologique.

Parmi les points soutenus dans le Mémoire on relève notamment :

1. La succession apostolique ne doit pas être considérée comme une condition essentielle de la validité d'un ministère;

2. Attribuer un caractère sacramental à l'ordination est une affaire de langage;

3. Les ministères d'Eglise peuvent être exercés à plein-temps ou à mi-temps;

4. Ils peuvent l'être d'une façon temporaire ou définitive;

5. Ils peuvent l'être indifféremment par des hommes ou des femmes, mariés ou célibataires.

Le volume dans lequel est publié le Mémoire contient une carte-réponse par laquelle les lecteurs sont invités à manifester leur adhésion aux thèses exposées.

Le cardinal Jaeger estime que ce Mémoire contient des affirmations qui s'opposent tant à la conception catholique qu'à la conception luthérienne du ministère. Par ailleurs, il ne tient pas compte de la conception orthodoxe du ministère et aggrave donc le fossé entre chrétiens d'Orient et chrétiens d'Occident. Alors que ce Mémoire, pense le cardinal, montre que des progrès engagés sur une fausse piste détruisent en réalité tout oecuménisme. Le cardinal s'est enfin élevé contre la méthode plébiscitaire des cartes-réponses dont il conteste le sérieux théologique.

Soulignons que les récents éléments d'accord "pour une réconciliation des ministères" entre catholiques et protestants oubliés en France par le Groupe des Dombes n'ont aucune parenté avec le Mémoire des Instituts oecuméniques allemands.

(COPYRIGHT BY B.I.P.)

Pour une indépendance économique

par George SINCLAIR

L'intérêt que soulève le problème de la domination étrangère de l'industrie canadienne montre bien que tous les Canadiens pensent que l'indépendance économique et culturelle ne pourra être réalisée sans mesures sévères et même draconiennes. Il faudrait être très optimiste pour penser atteindre cet objectif dans un avenir immédiat et plus on mettra du temps à appliquer une politique ferme, plus il sera difficile d'acquiescer cette indépendance. Il ne faudrait cependant pas que la nécessité d'agir amène une action précipitée ne tenant pas compte des différents facteurs en jeu et c'est malheureusement ce qui risque de se produire.

On a fait de nombreuses propositions, allant des plus modérées aux plus radicales, pour atteindre l'indépendance économique et culturelle dont rêve la plupart des Canadiens mais il sera difficile de faire un choix en l'absence de critères précis. Les fervents du nationalisme économique ont des arguments très convaincants et un grand nombre de personnes croient en la valeur d'une telle école. Ceux qui prônent une approche plus modérée ont défendu leur thèse avec moins de vigueur et c'est pourquoi il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qu'ils ont gagnés à leur cause.

Dans ce présent bulletin, on verra qu'aucune des solutions proposées ne permettrait de réaliser l'indépendance économique et culturelle du Canada car le problème est mal posé au départ. En effet, le choix ne peut se faire entre deux approches : l'approche radicale qui est celle utilisée dans le "Rapport Gray" et l'approche modérée qui a été retenue par l'Interdepartmental Task Force of the Ontario Government. Ce n'est pas en recherchant l'indépendance comme telle qu'on la réalisera car la quête de l'indépendance est semblable à la quête du bonheur, plus on le poursuit, plus il semble insaisissable. On ne pourra être indépendant que lorsqu'on adoptera des politiques réalistes et positives pour résoudre les problèmes canadiens urgents comme le chômage et non pas des politiques négatives comme celles qui consistent à interdire le contrôle de certaines entreprises par des compagnies étrangères et à forcer les organismes financiers à investir dans des compagnies n'offrant pas de garantie suffisante sous prétexte qu'elles sont canadiennes, comme le suggèrent les tenants du nationalisme économique.

Les véritables problèmes économiques canadiens

Le véritable malaise qui affecte l'économie canadienne ne provient pas du contrôle étranger, qui n'est qu'un symptôme, mais bien du nombre nettement insuffisant de compagnies contrôlées par des Canadiens. Si la situation pouvait être modifiée dans le sens souhaité, l'on s'apercevrait rapidement que le contrôle étranger n'est somme toute qu'un problème mineur. Aussi longtemps que le Canada n'aura pas une politique industrielle efficace et dynamique visant à encourager la création et l'expansion des compagnies contrôlées par des Canadiens l'adoption d'une politique pour les compagnies contrôlées par des étrangers ne servira qu'à tromper le public en lui faisant croire qu'on agit dans le but de résoudre certains des problèmes économiques très sérieux de notre pays. Il est absolument impossible de définir une politique intelligente sur le contrôle étranger si elle n'est pas précédée d'une politique industrielle globale et c'est pourquoi il serait peu réaliste de la part des gouvernements fédéral et provinciaux de prendre des mesures dans ce sens avant que ce premier pas n'ait été accompli.

On ne semble pas se rendre compte à quel point le Canada occupe une position désespérée sur le plan du contrôle de sa propre industrie. En décembre 1971, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), a publié un rapport selon lequel, du point de vue industriel, le Canada devrait être considéré comme une nation en voie de développement. Dans une étude récente, l'OCDE donne une liste de 110 innovations importantes faites depuis la deuxième Guerre mondiale; d'après cette liste, le Canada est le seul pays où il ne s'est fait aucune innovation importante et parmi les dix premières nations industrielles appartenant à l'OCDE, le Canada arrive en dernier derrière la Belgique qui n'avait qu'une innovation à son actif. 3 Dans son rapport annuel de

1971, le Conseil économique du Canada prévoit qu'entre 1970 et 1975 il faudrait créer 1.4 million de nouveaux emplois si l'on veut que le taux de chômage reste à un niveau acceptable. 4 Pour y parvenir, le taux de croissance de l'économie canadienne devra être supérieur au meilleur taux atteint au cours des dernières années. Il serait bien peu réaliste de la part du gouvernement de concentrer ses efforts sur des politiques négatives et restrictives en matière de contrôle étranger, politiques pouvant ainsi conduire à un accroissement du chômage.

Commentaires sur le nationalisme économique

Un certain nombre de propositions émanant des tenants du nationalisme économique procèdent d'une mauvaise compréhension des problèmes fondamentaux. Voici quelques commentaires sur les mieux connus de ces propositions :

1—Plusieurs d'entre elles suggèrent un accroissement des investissements dans les secteurs de l'industrie canadienne comportant un risque financier en forçant des groupes ou des organismes comme Canada Development Corporation et l'Ontario Development Corporation à investir des capitaux dans des entreprises dont la rentabilité est incertaine. On croit généralement que c'est surtout parce qu'ils ont l'esprit conservateur que les investisseurs canadiens ne prennent pas de risques financiers. C'est vrai dans une certaine mesure mais là n'est pas le véritable problème. Ce n'est qu'un symptôme. L'absence d'innovations au Canada est due à la faible rentabilité des entreprises canadiennes et on ne saurait y remédier en forçant les groupes et les organismes financiers à y investir.

2—Nombre d'économistes et autres spécialistes sont d'avis que la création de compagnies multinationales ayant leur maison mère au Canada ne résoudrait pas les problèmes économiques. 5 Pourtant, on prévoit qu'en 1990 la moitié environ du produit national brut du monde (hors pétrole) sera produite par des multinationales. 6 Il serait illogique de ne pas tenir compte d'une aussi importante fraction du marché international en évitant le prétexte que ces compagnies présentent des problèmes de gestion. On doit faire face à ces problèmes et les résoudre. Le Canada doit créer ses propres compagnies multinationales s'il veut se faire une place sur les marchés internationaux de l'avenir. Il serait ridicule de prétendre, comme certains le font, que les compagnies multinationales ont tendance à concentrer leurs opérations aux Etats-Unis. En effet, seulement la moitié de ces compagnies ont leur maison mère aux Etats-Unis. Si celles qui ont leur siège social au Canada n'avaient pas à faire face à un climat économique aussi défavorable, elles pourraient être incitées à rester au Canada. Les nouvelles lois canadiennes sur l'impôt n'encouragent certainement pas les compagnies canadiennes à le rester.

3—D'autres suggestions visent à obliger les nouvelles compagnies à s'installer dans des régions insuffisamment développées sont tout aussi irréalistes. Les compagnies hautement spécialisées peuvent difficilement s'installer dans ces régions, loin des bibliothèques, des laboratoires universitaires et des fournisseurs spécialisés. En réalité, il n'existe qu'une solution aux problèmes des disparités régionales : le plein emploi dans tout le Canada. Il ne faut pas oublier que, du point de vue industriel, le Canada est un pays en voie de développement.

4—Les différentes suggestions visant à empêcher le contrôle étranger sont essentiellement négatives et n'aident pas l'économie. Le Canada a besoin avant toute chose d'une politique bien définie ayant pour but de créer un climat économique susceptible de favoriser l'expansion rapide des compagnies, de leur assurer une certaine protection contre la concurrence des produits importés et contre les filiales étrangères installées au Canada. Si les compagnies canadiennes pouvaient opérer dans un climat leur permettant de se développer, le problème du contrôle étranger ne se poserait plus.

Pour une politique industrielle

Il est donc évident que le véritable problème n'est pas le contrôle étranger mais l'insuffisance du nombre de compagnies contrôlées par des Canadiens. Il existe de nombreuses études sur le contrôle étranger des industries canadiennes mais on ne trouve pas de renseignements sur les raisons du petit nombre de compagnies canadiennes contrôlées par des Canadiens. Il existe aussi des études sur l'absence d'innovations au Canada; mais elles sont toutes inadéquates. L'innovation ne constitue qu'un aspect du problème puisque le Canada a besoin de compagnies contrôlées par des Canadiens, qu'il ait innovation ou non.

Plusieurs facteurs sont responsables du manque d'attention portée à la planification d'une politique industrielle canadienne adéquate. Le groupe interministériel du gouvernement ontarien commentant les différents problèmes qui posent la souveraineté nationale (p. 1) : "Un grand nombre de ces problèmes déborde largement le cadre de l'analyse économique". Malheureusement, les auteurs du rapport, qui sont tous économistes, ne montrent pas comment cerner le problème dans son ensemble.

Il est généralement vrai que les économistes n'ont pas toujours les données nécessaires à la mise au point d'une stratégie industrielle ad hoc. Au cours des prochaines années les industries de haute technologie auront un rôle crucial à jouer dans la création de nouveaux emplois puisqu'elles emploient une main-d'oeuvre considérable, qu'elles produisent peu de polluants et qu'elles utilisent un minimum de ressources naturelles irremplaçables. Pour bien comprendre les opérations effectuées dans ces industries, il faut connaître toute la technique perfectionnée qui entre en jeu et peu d'économistes connaissent la technologie moderne. Cet état de choses est probablement lié au manque d'intérêt qu'ils manifestent pour les problèmes que soulève le contrôle de l'industrie canadienne par les Canadiens.

C'est pourquoi nous croyons que la politique industrielle devra procéder d'une collaboration entre les ingénieurs, les économistes, les financiers et d'autres spécialistes. On sait que parmi les membres du conseil d'administration des compagnies et des industries de haute technologie, les ingénieurs forment le groupe le plus important. Jusqu'à ce jour on ne leur a pratiquement pas demandé leur concours pour les nombreuses études qui ont été faites sur le contrôle étranger, l'innovation, etc.

- 1. A Citizen's Guide to the Report, New Press, Toronto, 1971.
- 2. Report of the Interdepartmental Task Force on Foreign Investment, Ontario Provincial Government, Toronto, novembre 1971.
- 3. OCDE Observer, novembre 1971.
- 4. Perspective de rendement de l'économie du Canada.
- 5. L'innovation en difficulté, rapport no 15, Conseil des sciences du Canada, 1971.
- 6. A Citizen's Guide to the Gray Report, page 20.
- 7. Voir par exemple le rapport no 15 du Conseil des sciences (réf. 5) : Vers une politique nationale des sciences au Canada, Vol. 1 et 2, Comité sénatorial pour la politique scientifique et diverses publications du Conseil économique du Canada.

Extrait du Bulletin du Conseil national de recherches Canada (Vol. 4, No 3.)



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, L'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e. Code postal G1K 7K9 tél. : 522-4771. Président, Guy Hamel, vice-président, J.-R. Deslivelle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.



Le manteau a une place légitime dans une garde-robe de printemps

Par MARGARET NESS

NEW YORK (PC) — Les manteaux ne semblent jamais être aussi importants, au printemps, qu'ils le sont à l'automne et à l'hiver. C'est probablement parce que, après un long hiver, les femmes sont fatiguées de porter des manteaux et préfèrent passer aux tailleurs.

Mais les manteaux ont une place légitime dans la garde-robe de printemps, et cette saison, les manteaux ont des détails nouveaux, comme par exemple la taille comme par exemple la taille plissée, le "trench" féminisé et les couleurs pastel.

Un manteau important, ce printemps-ci, c'est le manteau sans doublure. Halston déclare: "Le manteau luxueux pour le printemps 1973 est un manteau étroit, bien coupé, en vigogne pure." Evidemment, ce manteau coûte presque aussi cher qu'un manteau de fourrure, mais si vous substituez à la vigogne une étoffe légère, et vous avez un manteau à la nouvelle mode et qui sera d'un usage précieux.

La taille plissée, ou élastifiée, n'avait pas été à la mode depuis plusieurs années. Elle avait disparu avec la chemise et le style Empire, à taille haute, au cours des dernières années. De plus, on l'avait presque abandonnée, à cause de l'insistance apportée sur les modes d'aspect jeune.

Le retour à la féminité a provoqué celui de la taille élastifiée. Cependant, cette mode ne sera peut-être pas très populaire, et on n'en a

pas vu autant dans les collections de manteaux que dans les présentations de jaquettes et de robes. Mais un certain nombre de couturiers d'avant-garde préconisent ce style. Calvin Klein l'a même utilisé pour certains de ses manteaux non doublés. Léa Chevalier, de Montréal, dans sa collection de manteaux pour Montroy, a inclus un manteau de style chemisier, à la taille affinée par un cordonnet, dans les tons de beige, en lainage.

Evidemment, le style élastifié ou serré par un cordonnet ne peut convenir qu'aux tissus légers, qui conviennent à la température du printemps avancé. Cuddlecoat, par exemple, les utilise pour les manteaux de jersey et de toile. Mais il est intéressant de noter que les détails nouveaux de la mode, cette année, se retrouvent à la taille et non pas au cou et à la longueur de la jupe.

Les manteaux "trench" les plus nouveaux sont très

étroits et moins masculins que par le passé. Ce trench, également, est souvent confectionné en étoffes légères, ce qui donne un autre aspect à ce classique de l'imperméable.

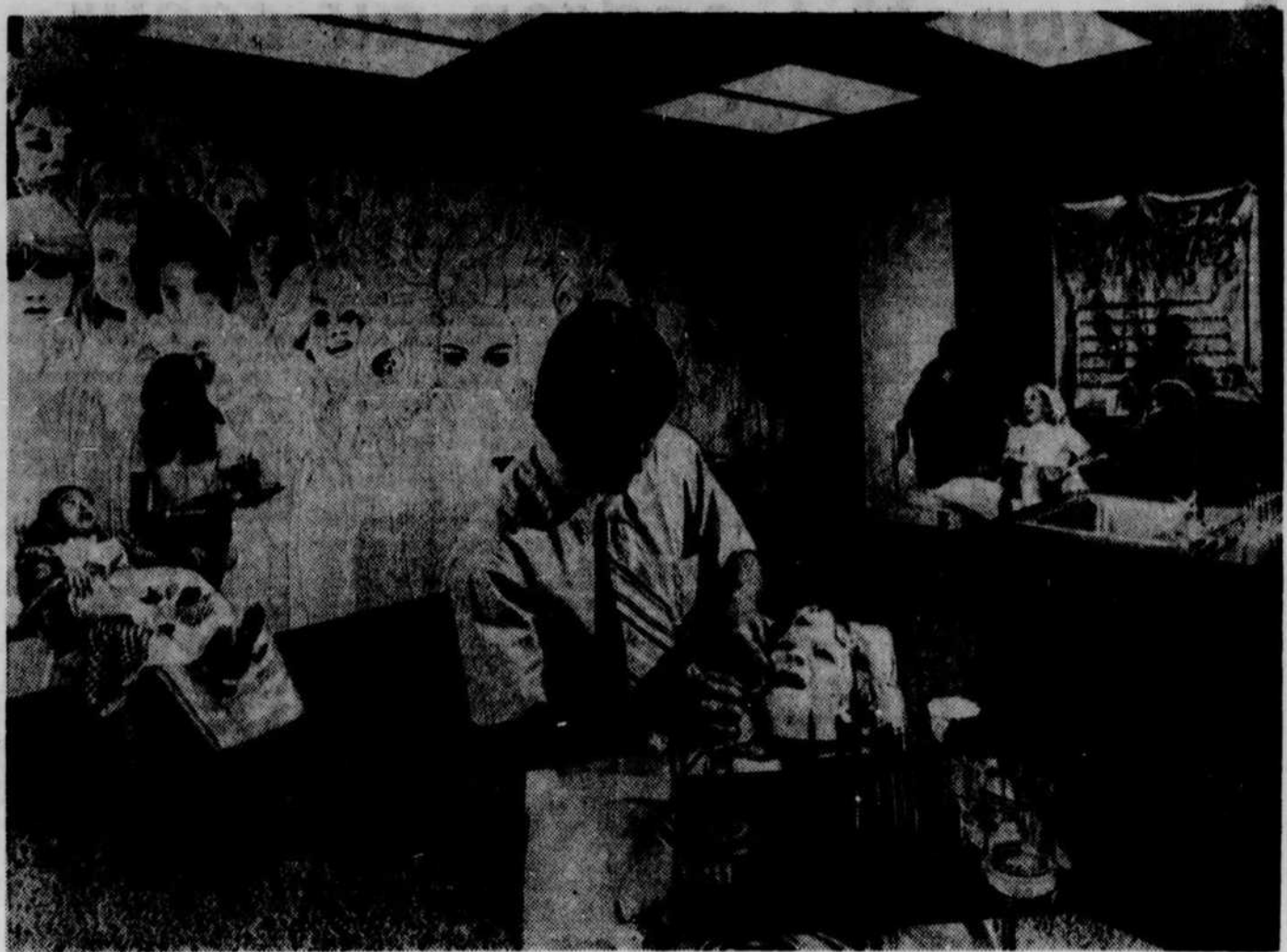
Deux styles de la saison dernière ont été conservés cette année: le manteau enveloppant et la manche raglan. Cette dernière, toutefois, est très modifiée. La maison Originals, par exemple, monte les manches raglan très haut, afin de donner à l'épaule une allure moulée. Cuddlecoat présente également plusieurs manteaux à manches raglan.

Le manteau enveloppant tient encore une place de choix dans les collections de printemps. Oscar de la Renta les présente comme faisant partie d'ensembles, comme par exemple ce manteau bleu pâle, accompagné d'un chandail bleu, d'une jupe blanche à plis et d'un foulard blanc. Evidemment, de la Renta semble affectio-

ner particulièrement ces longs foulards, pour accompagner ses manteaux. Dans la collection Montroy, par Léo Chevalier, il y a un manteau enveloppant en mohair rose. Ce tissu est extrêmement populaire, pour le printemps et il est intéressant de voir comme son aspect est différent, dans les couleurs pâles.

Cependant, le manteau de printemps 1973 n'est pas limité à ces seules silhouettes. Certains créateurs présentent deux extrêmes, comme il est démontré par le Montréalais John Warden, dans sa collection pour Beverini. L'un des manteaux est très ajusté, tandis que l'autre est très évasé, en forme de tente. Certains manteaux affectent la forme du poncho, comme chez Bonnie Cashin.

Il y a à quelques années, Adèle Simpson a rendu populaires les ensembles de manteaux ou jaquettes, accompagnés de robes. Ces ensembles seront cette année encore très populaires.



Docteur Pop

Chez le Dr Arthur Kamisugi, les soins dentaires ne sont plus une corvée pour personne. Le jeune dentiste a voulu en ouvrant son cabinet, que ses patients conservent un bon souvenir de leur passage chez lui. Aussi, s'est-il efforcé de leur faire oublier le stress des salles d'attente et des cabinets trop étroits créant un environnement agréable. On dit que les résultats sont prometteurs. (Téléphoto UPI)

Care consacre \$25,000 au relèvement et à la reconstruction du Vietnam

Lors de son assemblée annuelle à Toronto, CARE Ca-

nada a consacré une somme initiale de \$25,000 à son programme de relèvement et de reconstruction au Vietnam.

"Quand la situation deviendra plus stable au Vietnam, nous demanderons aux Canadiens d'aider à la mise en oeuvre en ce pays d'un vaste programme à long terme", a dit M. Henry E. Langford, C.R., président du Conseil consultatif de CARE Canada, aux délégués présents.

Globalement, le Conseil a distribué \$415,507,24 de fonds que les Canadiens ont versés à CARE Canada sans attacher leurs dons respectifs à un programme particulier. Ces fonds ont facilité la mise en oeuvre de plusieurs projets, dans onze pays, dont un programme CARE-MEDICO d'enseignement en Tunisie, l'achat d'un bulldozer usagé pour un projet de défrichage au Honduras, un projet de canalisation d'eau potable en Colombie, une école de sourds au Chili, un projet de développement communautaire au Kenya, la construction d'une école rurale au Guatemala et un vaste programme de travail alimentaire en Colombie.

M. Frank L. Goffio, directeur exécutif international de CARE, est venu présenter à l'assemblée un rapport de sa visite récente au Nicaragua où la subvention de \$25,000, que CARE Canada avait annoncée le Jour de Noël, a déjà été affectée à des programmes de secours. M. Langford, pour sa part, a exprimé l'appréciation sincère du Conseil pour la subvention de \$25,000 que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) venait d'envoyer à CARE pour son programme de reconstruction au Nicaragua. M. Goffio a ajouté qu'il était venu à Toronto pour transmettre les remerciements de CARE à tous les Canadiens qui avaient répondu si promptement à la situation désastreuse du Nicaragua. Les deux orateurs ont souligné la valeur exceptionnelle d'une telle coopération entre le gouvernement et les organismes bénévoles.

"En quelques heures, a dit M. Goffio, les équipes CARE du Honduras, du Guatemala et de Costa Rica, y compris le personnel médical canadien, avaient rejoint les volontaires de CARE qui se trouvaient à Managua au moment même du tremble-

ment de terre. En une journée, les volontaires de CARE avaient transporté par camions, à partir des postes avoisinants, 500 tonnes de nourriture et de matériel médical. En une semaine, nous avions expédié des milliers de dollars pour l'achat sur place de matériel de secours.

"Sur demande, nos administrateurs le personnel MEDICO et les employés locaux ont aussi aidé le gouvernement nicaraguayen et les autres organismes de secours à distribuer des provisions et à organiser des centres hospitaliers et d'alimentation d'urgence. Ce fut là un exemple éloquent de la capacité de CARE à répondre efficacement en cas de désastre et à stimuler les autres à faire de même".

"CARE se trouve dans une situation à peu près semblable en Indochine, a ajouté M. Goffio devant les membres du Conseil canadien. "Nous sommes au Vietnam depuis 1954, et nous y avons mis sur pied un programme efficace d'aide dans les villages. Nous y distribuons déjà du lait à 250,000 enfants chaque jour, et nous sommes en train d'agrandir notre clientèle jusqu'à un million d'enfants. Nous n'avons aucun parti pris politique. Nous ne nous préoccupons pas de savoir qui contrôle telle ou telle région, mais il est à prévoir qu'il faudra un certain temps avant que nous puissions circuler librement. Nous espérons agir avant trop longtemps au Laos et au Cambodge, et aussi au Vietnam du Nord.

"Au Vietnam, il y a de cinq à sept millions de réfugiés ou de personnes chassées de leurs régions. L'expérience nous enseigne que ces Vietnamiens voudront retourner aux villages de leurs ancêtres. Les Vietnamiens sont ainsi faits. Pour le moment, nous utilisons nos fonds pour répondre à des cas d'urgence. Mais il faut prévoir qu'il faudra lancer un programme coûteux, à long terme, pour que les Vietnamiens se consacrent à leur auto-relèvement et à celui de leur pays".

La couleur se porte aussi pour un mariage de grande cérémonie

Par JEAN SHARP

TORONTO (PC) — Le marié et les membres de son escorte peuvent maintenant porter des vêtements aussi colorés qu'ils le veulent, même pour un mariage de grande cérémonie. Ils peuvent aussi être vêtus en noir et blanc, ou laisser chacun choisir la couleur qu'il veut.

Si le marié a choisi l'habit de grande cérémonie, ou la jaquette, ils doivent s'en tenir au noir. Les règlements sont encore inflexibles pour ces derniers.

Mais si les hommes portent des smokings, ils peu-

vent porter du gris ou du noir, des étoffes unies ou du brocart, des chemises rouges, bleues ou blanches.

Les jeunes hommes peuvent choisir des redingotes, et les hommes plus mûrs, comme par exemple le père de la mariée et celui du marié peuvent porter des smokings classiques, avec des cols châles en satin.

Blake Duncan déclare que la même liberté régit les vêtements du soir, à moins que la cravate blanche soit spécifiée. M. Duncan est directeur du rayon de location d'habits de cérémonie, chez Robert Simpson, à Toronto.

Il a joute que l'intérêt du public dans les vêtements de soirée semble grandir, et quelques clients semblent heureux du choix plus vaste qu'ils ont à leur disposition.

Du brocart blanc

La redingote grise est plus longue que le veston classique, et elle est ornée de soutache. Pour le jeune homme aventureux, il y a également une version de la redingote en brocart blanc, avec revers noirs. Le smoking peut être confectionné de velours froissé ou en brocart, rouge ou bleu.

On porte actuellement, avec tous ces habits, le noeud papillon. Il y en a de trois dimensions, normales, grande et très grande. Le noeud-papillon est en velours, en satin ou en soie.

Quant aux chemises, il y a une grande variété de styles, depuis les chemises classiques, à plis, jusqu'aux jabots et aux bouillonnés de dentelle. Les chemises peuvent être de couleur ou blanches. Un mannequin, dans la boutique de Simpson's, était revêtu d'une chemise couleur framboise, plissée, avec un grand noeud papillon de velours bordeaux.

Pour l'homme qui aime être correctement vêtu partout où il va, il y a un plastron transportable, large

de trois pouces, en dentelle noire sur de la dentelle blanche. On peut l'apporter en voyage et le boutonner sur le devant d'une chemise blanche ordinaire, pour la transformer immédiatement en chemise de soirée.

Les souliers de cuir verni sont toujours corrects pour accompagner l'habit de cérémonie, et il existe également des bottillons de cuir verni, pour ceux qui les préfèrent.

Selon M. Duncan, l'homme qui juge important d'être habillé à la mode ne peut plus se contenter d'un smoking qu'il portera jusqu'à ce qu'il ne puisse plus entrer dedans. Il dit que les styles changent suffisamment pour justifier l'achat d'un nouveau smoking tout les trois ans. Même les pantalons sont maintenant un peu évasés dans le bas.

Concours de dessin de tapis au Canada

TORONTO — Harding Carpets annonce le lancement de son premier Concours de Dessins de Tapis au Canada qui primera le meilleur motif original de tapis soumis par les étudiants des cours d'Art et de Design des universités canadiennes, des collèges, des écoles des beaux-arts, des centres communautaires, des CEGEP et des institutions similaires.

Le président de conseil d'administration et principal administrateur-directeur, M. C. Malim Harding mentionnait que l'on espère que le Prix du Design Harding agira comme stimulant pour les étudiants et qu'il mettra en lumière le talent des jeunes qui étudient le design au Canada.

De façon plus précise, le concours porte sur les meilleurs dessin pour les tapis à motifs comportant jusqu'à six couleurs. Les soumissions seront jugées en deux catégories: a) utilisation résidentielle comme, par exemple, dans les maisons, les conciergeries, les cuisines, les salles de bains, salles de jeux, etc. et b) les motifs de tapis qui conviennent à l'utilisation commerciale comme, par exemple, les édifices à bureaux, les restaurants, les banques, les cinémas et les aéroports, etc. Les juges placeront les participations dans la catégorie la plus appropriée.

Il y a deux catégories de prix: un premier, deuxième et troisième prix dans chacu-

ne. Les deux premiers prix seront de \$500, chacun; les seconds prix de \$100, chacun et les troisièmes de \$50, chacun.

Les participants n'auront pas à se préoccuper d'étudier la fabrication ou les fibres des tapis. Ils s'occuperont seulement du concept des motifs.

Le jury se composera de trois dessinateurs, bien connus dans le milieu du design au Canada. M. Murray Oliver, Directeur de design, Eaton Design Group of T. Eaton Co. Ltd., M. André Dubois, président de la maison André Dubois Design, Inc. et président de Les décorateurs-ensembliers du Canada Ltée et M. David Jarvie, styliste Les Tapis Harding Limitée.

Le concours de dessins se termine le 15 mars, 1973. Les gagnants seront proclamés en avril et les prix remis par M. Harding.

La réaction des écoles et collèges a été spontanée et fort enthousiaste. Un enseignant a exprimé l'opinion de la majorité en saluant cette initiative de la part d'une entreprise industrielle canadienne comme devant s'avérer très profitable tant à l'industrie qu'aux étudiants.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements, toutes les demandes doivent être adressées à la Division du Marketing, Harding Carpets Ltd., 60 rue Yonge, Toronto, Ont. M5E 1H5.

confectionnez-les vous-même!

Tout-aller printanier



9023

SIZES 8-18

Marian Martin

Pensez que le printemps est à notre porte — et confectionnez cette robe tout-aller pour les premiers jours du printemps. Vous pouvez choisir une couleur différente pour le haut du corsage. Les polyester sont tout dessinés. Demandez le patron no 9023 — nouvelles grandeurs pour demoiselles 8, 10, 12, 14, 16 et 18. Pour la grandeur 12 ayant 34 de buste, prenez 2 1/2 verges de 54" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patron, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables, ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Form with fields for name, address, and payment information. Includes checkboxes for 'Cl-inclut \$' and 'Tailles:'. Fields for 'Patron no:', 'Patron no:', 'Nom:', and 'Adresse:'.

Duo frère et soeur



7119

Alice Brooks

Ces petites vestes feront la joie des jeunes écoliers. Chaudes pratiques pour porter avec une chemise ou une blouse ou encore un autre chandail. Convient au garçonnet ou à la fillette.

Demandez le patron no 7119 — grandeurs 4-14 inclusivement.



Le rapport Gendron au coeur de la prochaine session

Par Pierre Bellemare
QUEBEC (PC) — La publication prématurée du rapport Gendron qui provoque une levée de boucliers des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale, sera au coeur des travaux parlementaires qui reprennent demain à Québec.

tomme, ne l'entend pas ainsi. Les trois partis meneront sûrement de front une campagne de harcèlement auprès de l'équipe Bourassa.

Remaniement
M. Bourassa, extrêmement discret ces derniers mois, a annoncé son récent remaniement ministériel par voie de communiqué, remaniement à savoir électorale, de l'avis des observateurs politiques.

On a évoqué notamment la semaine dernière la mutation de M. Maurice Tessier, qui passe des Affaires municipales aux Travaux publics, et la nomination de M. Paul Phaneuf, responsable de la jeunesse, des loisirs et des sports.



Action politique

Camil Samson

La réforme monétaire

Il y a quelques semaines éclatait une autre crise monétaire qui impliquait la plupart des pays du monde occidental ainsi que le Japon.

Cette crise n'est ni la première ni la dernière. En effet, depuis quelques années les pays occidentaux, qui ont relativement tous le même système monétaire, sont victimes d'une telle crise.

plutôt le prolongement de la situation monétaire qui prévaut dans chacun des pays concernés. Mais un point attire notre attention, c'est que les mêmes économistes et observateurs financiers, qui reconnaissent l'urgence d'une réforme monétaire sur le plan international, rejettent la nécessité d'une telle réforme sur le plan national.

Seconde partie du rapport Gendron
Un droit des francophones: être servis dans leur langue

MONTREAL (P.C.) — La commission Gendron proclame le droit des francophones du Québec d'exiger, du secteur privé autant que public, d'être servis dans leur langue.

langue française prioritairement, sans empêcher l'usage de toute autre langue, et dans les deux langues si une minorité anglophone importante le justifie.

merce du livre reste sous le contrôle des Québécois et qu'il continue à exercer dans le secteur de la télédiffusion par câble la juridiction qui lui est dévolue et prenne les moyens appropriés pour assurer une plus grande diffusion de la culture québécoise.

Publicité
Le dernier chapitre de cette étude sur les communications de consommation porte sur le secteur de l'information et de la publicité. C'est un devoir de l'Etat de sauvegarder la culture d'un peuple, sous toutes ses formes, quand cette culture est soumise à des pressions qui menacent son existence même.

Loubier prendra l'initiative de rencontrer Yvon Dupuis

Par JACQUES BOUCHARD
M. Loubier a fait ces déclarations alors qu'il était interrogé à l'émission "Le Choix des Idées" sur les ondes des postes de radio TVA dimanche après-midi.

Le député de Bellechasse a tenu à rassurer les militants de son parti. Il a affirmé qu'il n'était absolument pas question de l'Union Nationale perdre son identité une autre fois.

Le gouvernement libéral n'a pas augmenté les taxes au cours des trois dernières années de son administration, comme il se plaît à le répéter.

Advertisement for 'côté enseignes' and 'un point c'est tout!' with a logo.

L'orage gronde à Ste-Scholastique

MONTREAL (P.C.) — La colère monte à Sainte-Scholastique et dans les municipalités avoisinantes. L'administrateur délégué du projet d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal, M. Benoît Baribeau, en a eu un net aperçu, hier, à Rosemère, alors qu'une centaine de citoyens de la région l'ont rencontré pour exposer leurs griefs et obtenir des explications.

Le ministre du Transport n'était pas présent hier à Rosemère et c'est M. Baribeau, le haut fonctionnaire responsable du BANAIM Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal qui a pu mesurer la colère des citoyens de la région de Ste-Scholastique.

En plus de se fier à "son intuition et à sa boule de cristal" au sujet du déclenchement des élections, le chef de l'UN a invoqué certains faits, qui selon lui, indiquent clairement que M. Bourassa n'a plus le choix. Il doit aller devant l'électeur.

Le député de Bellechasse a tenu à rassurer les militants de son parti. Il a affirmé qu'il n'était absolument pas question de l'Union Nationale perdre son identité une autre fois.

Il n'écarte même pas le Parti québécois dans cette opération. "Si le PQ admet que l'indépendance n'est pas une fin en soi", M. Loubier croit qu'il sera possible aussi d'envisager une alliance avec ce parti.

Ici et là dans la province

Front commun
MONTREAL (PC) — Pour la première fois depuis l'éclatement du front commun en novembre dernier, les trois plus importantes centrales syndicales du Québec ont soutenu une position publique commune.

Le chef du parti, M. René Lévesque qui participait hier soir à l'émission télévisée Politique atout, a aussi annoncé que la semaine suivante il posera officiellement sa candidature dans le nouveau comté montréalais de Dorion.

Mises à pied
SHERBROOKE (PC) — Quelque 300 commis ou secrétaires pourraient être mis à pied à la fin du mois de février.

Le temps presse
MONTREAL (PC) — Le Parti québécois, lors de son prochain congrès, en fin de semaine, convoqué sous le thème "Le temps presse", formulera un programme de gouvernement en prévision des prochaines élections québécoises.

Mises à pied
SHERBROOKE (PC) — Quelque 300 commis ou secrétaires pourraient être mis à pied à la fin du mois de février.

Le temps presse
MONTREAL (PC) — Le Parti québécois, lors de son prochain congrès, en fin de semaine, convoqué sous le thème "Le temps presse", formulera un programme de gouvernement en prévision des prochaines élections québécoises.

Advertisement for 'la ville de quebec' featuring a 'SECRETAIRE EXECUTIF' position in sports.



Quatre semaines après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

Les combats continuent dans l'ensemble du Sud-Vietnam

LONDRES — (Reuter) — Quatre semaines après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu et en dépit des appels à la paix lancés par les quatre parties signataires de l'accord de Paris, les combats se poursuivaient toujours dimanche dans l'ensemble du Sud-Vietnam. Selon un porte-parole du gouvernement de Saïgon, le nombre des violations attribuées aux forces commu-

nistes n'a pas diminué. Au cours des 24 heures qui ont suivi l'appel à l'arrêt total des hostilités, lancé samedi par la Commission militaire mixte quadripartite (Etats-Unis, Sud et Nord-Vietnam et GRP) les communistes ont lancé 199 attaques contre les positions gouvernementales sud-vietnamiennes, a indiqué le porte-parole. Au total, la "guerre du

cessez-le-feu" a fait plus de 15,000 morts et blessés dans les deux camps. Les combats les plus violents sont signalés autour de Quang Tri, ainsi que dans la province de Quang Ngai, dans le nord du pays. Le président Nguyen Van Thieu a posé comme condition préalable à une rencontre avec le président du Conseil du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, la ces-

sation totale des hostilités au Sud-Vietnam. Le chef de l'Etat sud-vietnamien n'a cependant pas jugé cette rencontre très urgente, estimant que la priorité devait être donnée aux négociations avec "l'autre partie", le GRP du Sud-Vietnam. Interviewé à la chaîne de télévision américaine ABC, que les pourparlers se poursuivaient entre ses représentants et ceux du Front de libération, tant à Paris qu'à Saïgon, pour mettre au point une solution politique sur l'avenir du pays. Interrogé sur les violations du cessez-le-feu, le président Thieu en attribua la responsabilité aux forces communistes, estimant qu'il s'agissait d'autre part d'une politique délibérée. Prisonniers En dépit de la poursuite des combats, les échanges de prisonniers se poursuivent. Saïgon se plaint cependant de la lenteur avec laquelle ses hommes faits prisonniers sont rendus à la liberté. Le porte-parole sud-vietnamien a indiqué que 982 "communistes" avaient traversé, dimanche, la Thach Han, à Quang Tri et avaient été remis aux autorités nord-vietnamiennes. Au total, 5,496 "communistes" ont été libérés au cours de la semaine à Quang Tri et Loc Ninh, zone sous contrôle des forces du GRP du Sud-Vietnam, proche de la frontière cambodgienne. Il reste cependant quelque 20,000 prisonniers de guerre communistes dans les camps du Sud-Vietnam.

Progrès important dans les relations "sino-américaines"

PEKIN (Reuter) — La visite à Pékin du conseiller spécial américain Henry Kissinger, couronnée samedi soir par une longue audience du président Mao Tsé-Toung, a amené un progrès important dans les relations sino-américaines, estiment les diplomates occidentaux en poste dans la capitale chinoise. Ceux-ci ont appris la nouvelle de l'audience présidentielle avec surprise, mais aussi avec un vif intérêt, et certains affirment que cette rencontre de près de deux heures entre le président Mao et le représentant spécial du président Nixon annonce une ère nouvelle dans les relations entre la Chine et les Etats-Unis. Cependant, une haute personnalité chinoise, à qui l'on demandait dimanche soir si l'on pouvait s'attendre à voir prochainement une ambassade chinoise à Washington, s'est contenté de sourire et de répondre :

"Il est trop tôt pour parler de cela". Les diplomates estiment cependant qu'il ne fait pas de doute que des progrès importants ont été réalisés au cours des entretiens de M. Kissinger avec les dirigeants chinois, et que l'on peut s'attendre à une certaine forme de présence américaine à Pékin avant la fin de cette année. Manchette Dimanche soir, les Chinois faisaient la queue pour acheter le journal du Parti communiste, le Quotidien du Peuple, qui présentait en première page des photographies du président Mao, de M. Kissinger et du premier ministre chinois, M. Chou En Lai. Les photos sont prises à l'intérieur de la maison de Mao, dans les murs rouges de la Cité interdite. Les trois hommes ont l'air très détendu. Les téléspectateurs ont pu voir le président et M. Kissinger échanger une longue poignée de main, avant de s'asseoir dans un bureau aux murs tapissés de livres. Le conseiller américain se penche vers le président, qui parle en gesticulant. Le Quotidien du Peuple annonce en manchette : "Le président Mao rencontre M. Kissinger". La principale photo montre le président qui parle en souriant, un doigt levé comme pour souligner ses paroles, et une seconde photo montre, dans le bureau de Mao, le premier ministre Chou En Lai,

re à Taiwan; un accord aurait également pu être conclu en ce qui concerne des échanges scientifiques et culturels, et sur la libération de deux pilotes américains prisonniers en Chine. En dépit des obstacles que demeurent, comme la question du Laos et du Cambodge, les diplomates estiment qu'il existe maintenant une base pour un resserrement des relations entre la Chine et les Etats-Unis. Les observateurs ont également remarqué l'atmosphère de cordialité qui a entouré tout le séjour de M. Kissinger à Pékin, qui a commencé jeudi, et qui a été marqué notamment par douze heures et demie d'entretiens avec le premier ministre chinois et une audience de deux heures, samedi soir, avec le président Mao. M. Kissinger aura encore des entretiens avec les responsables chinois pendant la journée, et ce soir il assistera à un banquet. Au menu, la grande spécialité du nord de la Chine : le canard lacque. Lundi matin, M. Kissinger et sa délégation s'envoleront pour Tokyo. M. Kissinger a encore eu dimanche cinq heures de conversations avec le premier ministre chinois, M. Chou En Lai, au quatrième jour de sa visite à Pékin, a annoncé la Maison-Blanche. Jusqu'à présent, le conseiller du président a donc eu, au cours de sa présente visite à Pékin, sa cinquième en moins de deux ans, plus de 20 heures d'entretiens avec les dirigeants chinois. Dans la soirée, le ministre des Affaires étrangères Chi Peng Fei a offert un banquet en l'honneur de M. Kissinger, au Palais du Peuple. Le conseiller du président Nixon part lundi matin pour Tokyo, et il sera de retour aux Etats-Unis mardi.

L'idée d'une nouvelle médiation américaine pour la paix au Proche-Orient a gagné du terrain

WASHINGTON — (Reuter) — L'idée d'une nouvelle médiation américaine en faveur de la paix au Proche-Orient a gagné du terrain maintenant que l'Egypte a accepté une invitation à envoyer à Washington M. Hafez Ismail, conseiller en matière de sécurité du président Anouar el-Sadate. La visite de Hafez Ismail suit de près celle effectuée par le roi Hussein de Jordanie dans la capitale américaine et précède de peu la rencontre prévue le 1er mars entre le président Nixon et Mme Golda Meïr, président du Conseil israélien. On ne s'attend pas à de spectaculaires développements à l'issue de ces visites qui, toutefois, illustrent bien l'attention que portent les Etats-Unis à l'égard du Proche-Orient à présent qu'un cessez-le-feu est intervenu au Vietnam. Les observateurs sont généralement portés à croire que la clé d'un règlement entre Israël et les pays arabes ne réside pas à Washington mais bien à Moscou. Les responsables américains n'ont d'ailleurs pas caché leur déception vis-à-vis des Soviétiques qui, selon eux, n'ont pas exercé de pressions sur l'Egypte pour que celle-ci entame avec Israël. Selon M. Rogers, les Etats-Unis, en recevant M. Ismail Hafez vendredi, n'ont envisagé pas de présenter de leur propre chef des propositions de paix. En fait, Washington cherche plutôt à clarifier les positions des parties concernées afin de les amener le plus rapidement possible vers des négociations. Les observateurs estiment qu'une telle collaboration a du mal à voir le jour du fait que Washington et Moscou éprouvent quelques réticences à exercer des pressions sur leurs alliés respectifs dans cette partie du monde. Ces derniers jours, les Etats-Unis et l'URSS ont indiqué clai-

rement qu'ils étaient en désaccord sur la façon de procéder en ce qui concerne un règlement permanent. M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, a suggéré au cours d'une conférence de presse que la conclusion d'un accord provisoire prévoyant un retrait partiel des troupes israéliennes et la rouverture du canal de Suez avait pour l'instant la meilleure chance d'aboutir. Répondant indirectement au secrétaire d'Etat américain, le journal soviétique "Pravda" a souligné que l'Egypte rejetait un tel projet d'accord et que le Kremlin était pleinement d'accord avec le Caire à ce sujet. On est enclin à croire dans les milieux diplomatiques que le commentaire prudent du Kremlin publié dans la "Pravda" n'écarterait pas les perspectives d'une future collaboration américano-soviétique en faveur d'une solution au Proche-Orient. Les observateurs pensent que le président Nixon pourrait confier ce rôle de médiateur à M. Kissinger en raison de son prestige et du fait que son attitude neutre à l'égard du différend israélo-arabe le rendra plus acceptable qu'aucun autre représentant américain aux yeux des Arabes. L'annonce inattendue de la visite de M. Hafez Ismail à Washington semble être un indice encourageant en faveur de la paix, déclarent par ailleurs les observateurs au Caire. M. Ismail, qui le président Anouar el-Sadate aurait écrit comme son "Henry Kissinger", s'est rendu récemment au Kremlin pour s'entretenir avec les dirigeants soviétiques et sa visite à Washington est considérée comme l'événement le plus important depuis que l'Egypte a rompu ses relations di-

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY No. 12088. DANS LA COUR SUPERIEURE DAME DENISE GAUTHIER-DE-EMOND, ménagère épouse de Paul R. Demers, domiciliée et résidant à Rivière-Beauport, comté de Temiscouata, a été nommée administratrice et mandataire pour les héritiers des successions de feu M. Albert Gauthier et de feu dame Albert Gauthier. DAME LOUISE GAUTHIER-EMOND, secrétaire, épouse de Lorenzo Emond, domiciliée et résidant à Sully, comté de Temiscouata, a été nommée administratrice et mandataire pour les héritiers des successions de feu M. Albert Gauthier et de feu dame Albert Gauthier. FULMER BROTHERS Co., 3425, S.O.B. Trail, Orlando, Florida, U.S.A. EARNST-ADAMS JR., 715, Line Street, Batesburg, S.C., Caroline du Sud. Défenseurs conjoints et solidaire. Il est ordonné aux défendeurs conjoints et solidaire de comparaitre personnellement ou par leur procureur au Greffe de la Cour Supérieure de la Cour Supérieure à Montmagny, et ce dans un délai de dix jours, à compter de la première publication du présent ordre. La publication deux fois en français dans le journal "Action" et la publication deux fois en anglais dans le journal "Action-Québec". Le tout avec dépens contre les défendeurs conjoints et solidaire. La publication devant être faite à 3 jours d'intervalle de la date de la première publication au Greffe. Bureau du Procureur, Montmagny, le 6 février 1973. (Sind) Denise Côté, Procureur-Adjoint C.S. Copie conforme. Denise Côté, Procureur-Adjoint, C.S. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention de chacun des défendeurs. PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY No. 12088. IN THE SUPERIOR COURT MRS. DENISE GAUTHIER-DE-EMOND, housekeeper, wife of Paul R. Demers, domiciled and residing at Rivière-Beauport, county of Temiscouata, was appointed administratrix and mandatary for the heirs of the late Albert Gauthier and of the late Mrs. Albert Gauthier. MRS. LOUISE GAUTHIER-EMOND, secretary, widow of Lorenzo Emond, domiciled and resident at Sully, county of Temiscouata, was appointed administratrix and mandatary for the heirs of the late Albert Gauthier and of the late Mrs. Albert Gauthier. FULMER BROTHERS Co., 3425, S.O.B. Trail, Orlando, Florida, U.S.A. and EARNST-ADAMS JR., Line Street, Batesburg, S.C., South Carolina. Defendants jointly and severally. It is ordered to the defendants jointly and severally to appear, personally or by their attorney, at the Office of the Prothonotary, Superior Court, Montmagny, in ten days from the date of the first publication of present order. The publication twice in French in the newspaper "Action" and the publication twice in English in the newspaper "Action-Québec". The whole with charge against the Defendants jointly and severally. The publication will have to be done from 3 days from the first publication. Bureau du Procureur, Montmagny, February 6, 1973. (Sind) Denise Côté, Prothonotary-Adjoint Superior Court. True Copy. A copy of the writ and the declaration has been left for each of the defendant at the office of the Court.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES PRENEZ AVIS que l'assemblée annuelle des actionnaires de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC sera tenue à la Salle Canadienne de l'édifice La Laurentienne, 500, Grande-Allée est, Québec, le vendredi 23 février 1973, à 10 heures a.m., aux fins de : considérer et approuver les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1972 ainsi que le rapport des vérificateurs; procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs; et discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée. RENE LAFRAMME, avocat Secrétaire.

Mort d'un "gros bonnet" du racket new-yorkais NEW YORK (Reuter) — Entre-temps, en 1959 il s'était vu retirer la nationalité américaine pour avoir contrevenu à la prohibition au cours des années précédentes sa demande de naturalisation. La nouvelle de la perte de sa nationalité lui fut communiquée en prison où il purgeait une peine de cinq ans pour fraude fiscale. C'est avec sa comparaison devant la Commission Kefauver, du Sénat, qu'il perdit la grande influence qu'il avait eu sein de la mafia américaine. En 1957, il échappa d'extrême justesse à une tentative d'assassinat, dont l'auteur ne fut jamais identifié, en dépit d'une vaste enquête policière.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES CCH-73-10016 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi le 13 mars 1973 Manicouagan 3. FOURNITURE DE SIX (6) TRACTEURS EXTRA-LOURDS SUR CHENILLES Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant : Direction des Contrats Bureau no. 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE QUINZE MILLE DOLLARS (\$75,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires R. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 26 janvier 1973 APPEL D'OFFRES CCH-73-10059 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 6 mars 1973 Poste Terminus Sorel (Comté de Richelieu) INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1973) Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant : Direction des Contrats Bureau no. 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE-DEUX MILLE DOLLARS (\$62,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission. Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses jusqu'à concurrence du montant ci-dessus. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 9 février 1973 APPEL D'OFFRES GRU-73-10069 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi le 13 mars 1973 Région Richelieu FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE, MONOPHASES Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant : Direction des Contrats Bureau no. 805 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada Un dépôt de soumission au montant de VINGT-VING MILLE DOLLARS (\$25,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission. Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires R. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 6 février 1973 APPEL D'OFFRES GPE-73-10070 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi le 13 mars 1973 Poste Frontenac FOURNITURE DE JEUX DE BARRES BLINDEES 4000A, 25 kV Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant : Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué., Canada Un dépôt de soumission au montant de TREIZE MILLE DOLLARS (\$13,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 6 février 1973



Allusion voilée de Trudeau Des élections fédérales bientôt?

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Trudeau a fait samedi une allusion voilée à une élection fédérale dans un avenir assez rapproché...

site depuis les élections générales du 30 octobre qui ont éclairci les rangs des libéraux dans l'Ouest canadien...

par une réception dans un hôtel du centre de la ville et de visiteurs dans des hospices de vieillards à St-Boniface.

accompagnait le premier ministre. En se rendant à l'estraade, M. Trudeau a échangé des salutations avec la foule...

pondu qu'il espérait bien que ce monsieur n'aurait pas à en rencontrer bientôt un nouveau.

Stanfield prône une forte réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers

MONTREAL — (P.C.) — Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a prôné hier une forte réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers...

lieu de prendre ses responsabilités. Inflation Le leader Tory a dit que le gouvernement ne sait tout simplement pas de quelle manière aborder le problème de l'inflation...

l'impôt personnel qui aideraient à briser la spirale inflationniste, l'instauration d'une réforme du système de calcul de l'impôt personnel...

Budget 1973-1974

Le ministre des Finances devra contenter un peu tout le monde

Par ANDRE BELLEMARE OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, devra contenter un peu tout le monde lundi soir...

positions budgétaires du gouvernement, les Communautés pourraient bien être dissoutes et les libéraux seraient alors justifiés de déclencher les élections...

serait satisfait d'une augmentation quelconque de la pension parce que ce signifierait tout de même un pas en avant.

position du budget du 8 mai 1972 de M. Turner concernant l'imposition d'une surtaxe de trois pour cent sur l'impôt des particuliers à compter du 1er janvier 1973.

"Nous sommes tous dans la politique parce que nous aimons cela, mais la tâche est plus facile quand les gens nous respectent même s'ils ne sont pas d'accord avec nos idées..."

Au Québec M. Stanfield a rendu un hommage particulier aux deux députés conservateurs du Québec aux Communes, MM. Claude Wagner et Edward Graftey.

Propositions Selon le chef de l'Opposition, le gouvernement pourrait agir de trois façons pour tenter de relancer l'économie canadienne...

"Le navire s'apprête à prendre la large... il n'en tient qu'à vous de monter à bord."

Tous s'accordent pour soutenir que le gouvernement Trudeau, qui ne compte que 109 députés contre 107 conservateurs, 31 néo-démocrates et 15 crétistes et un indépendant, mettra sa vie en jeu à 20 heures, lundi.

Les observateurs voient mal comment le NPD, par exemple, pourrait accepter un adoucissement tangible du fardeau fiscal des compagnies après la dure campagne de M. Lewis contre ce qu'il appelait "les Welfare corporate bums" ou "les quéteurs à cheval", l'automne dernier.

Le document d'ouverture de la session faisait mention de plus, de l'instauration d'un régime de revenu annuel garanti à la fois honorable et équitable pour les personnes incapables de travailler, les vieillards, les aveugles et les invalides."

Le budget de M. Turner arrive à un moment où le chômage atteint un de ses niveaux les plus élevés de l'année, les prix à la consommation, surtout dans les denrées alimentaires, augmentent sans cesse, et en pleine crise monétaire internationale.

Cette conférence, à laquelle assistaient une centaine de libéraux, s'est tenue à huis clos mais le ministre de la main-d'oeuvre Robert Andras a déclaré qu'on y avait discuté de tout un éventail de problèmes.

Parce que le parti conservateur est l'autre des deux partis qui peuvent vraiment reposer sur des structures nationales, selon M. Stanfield, il doit faire meilleure figure au Québec, et cela au nom même de l'unité canadienne.

Denis Jobin votre informateur en affaires sociales

En ondes toutes les semaines pour vous renseigner sur toutes les lois administrées par le ministère des Affaires sociales du Québec.



Écoutez Denis Jobin, votre informateur en affaires sociales.

Table with columns: POSTE, JOUR, HEURE. Lists radio stations and their broadcast times for Denis Jobin's program.

Ce soir, John Turner aura à fournir certaines explications

OTTAWA (P.C.) — L'une des premières tâches dont devra s'acquitter le ministre des Finances, M. John Turner, lorsqu'il déposera ce soir, aux Communes, son budget pour l'exercice financier 1973-74, consistera à expliquer pourquoi son budget précédent n'a pas donné les résultats anticipés.

L'augmentation globale des prix au consommateur, de janvier 1972 au mois dernier, a été de 5,7 pour cent, contre 4,9 pour cent de janvier 1971 à janvier 1972.

Le premier ministre Trudeau lui-même a déclaré récemment aux Communes que le budget apporterait un certain soulagement aux maux causés par l'augmentation du coût de la vie.

On peut néanmoins s'attendre à ce que le budget accorde un certain répit aux retraités.

Si on applique ce pourcentage aux allocations de base, qui sont de \$82,88 par mois, le supplément serait de \$16,58 par mois.

Le chef de l'Opposition s'est arrêté davantage à parler de deux principaux problèmes qui affectent tous les Canadiens: l'inflation et les taxes et impôts.

Problèmes Le chef de l'Opposition s'est arrêté davantage à parler de deux principaux problèmes qui affectent tous les Canadiens: l'inflation et les taxes et impôts.

1967 Gaélane Ire vers là... et vous? SOIRÉE DES REINES MANÈGE MILITAIRE le 22 février à 22 hrs

Ces explications, tout comme les mesures connexes qu'il proposera pour remédier aux difficultés économiques, pourraient bien sceller le sort du gouvernement libéral minoritaire.

Enfin, les estimations fournies par Statistiques Canada pour la croissance économique en 1972 — fondées sur les chiffres de juin dernier — donnent un taux réel de 5,24 pour cent.

Le coût de la vie Le premier ministre Trudeau lui-même a déclaré récemment aux Communes que le budget apporterait un certain soulagement aux maux causés par l'augmentation du coût de la vie.

Si, comme le veut la rumeur il désire succéder à M. Trudeau, M. Turner ne peut pas se permettre de présenter un budget qui entraîne la chute du gouvernement libéral ou qui n'apporte pas de solutions concrètes aux difficultés que connaît actuellement l'économie du pays.

Mais M. Spencer a ouvert la porte après que les bandits eurent menacé de tuer son mari et les deux hommes se sont emparés d'Andrea et ont pris la fuite dans l'auto de M. Spencer.

Collège Mérici 755, chemin Saint-Louis Québec 6 INSTITUTION PRIVEE POUR GARÇONS ET FILLES (Reconnue d'intérêt public) COURS COLLEGIAT GENERAL ET PROFESSIONNEL Programmes offerts: Sciences de la santé, Sciences pures et appliquées, Sciences humaines, Sciences de l'administration, Lettres, Techniques d'Education spécialisée. Service particulier: Résidence pour jeunes filles. Pour renseignements, écrire au Collège ou téléphoner à 683-1591. Date limite pour admission: 1er mars 1973.

Lucaya, Bahamas (PA) — Un banquier canadien, sa femme et ses deux filles ont quitté les Bahamas dimanche après avoir vécu deux enlèvements en un peu plus d'un an, a raconté un ami de la famille.

En janvier 1972, un homme était introduit dans la demeure de la famille Spencer et s'était emparé de Mme Spencer comme otage après avoir demandé une rançon de \$300,000 de la Banque Royale.

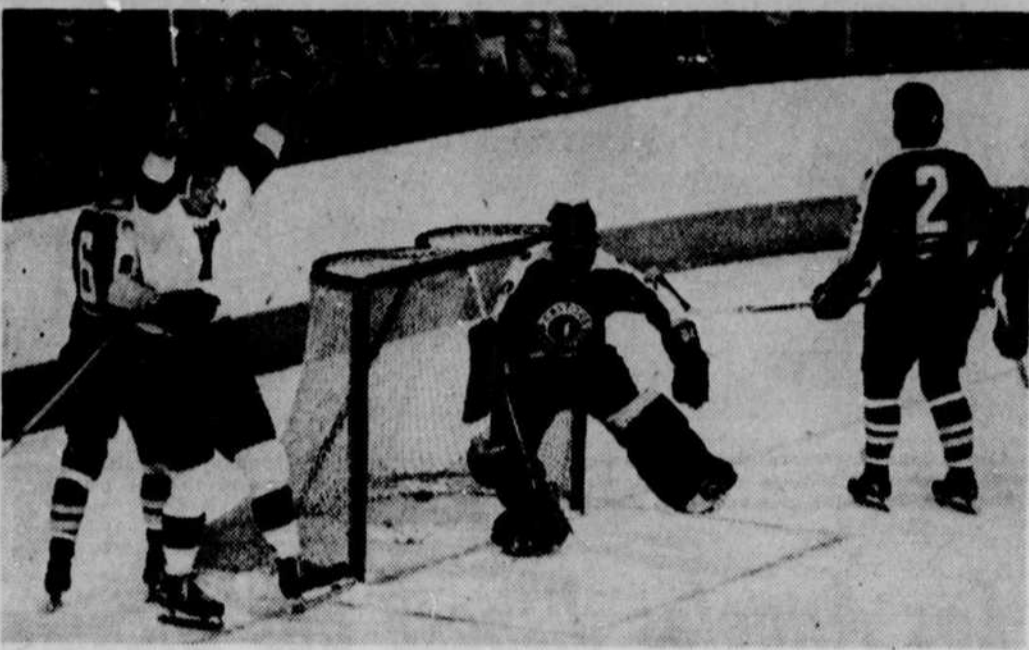
Lucaya, Bahamas (PA) — Un banquier canadien, sa femme et ses deux filles ont quitté les Bahamas dimanche après avoir vécu deux enlèvements en un peu plus d'un an, a raconté un ami de la famille.

De bonne heure vendredi matin, les ravisseurs ont averti par téléphone M. Spencer qu'il devrait leur remettre \$250,000 s'il voulait revoir sa fille vivante. On avait alors dit au père qu'il recevrait d'autres instructions par téléphone au cours de la journée.

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires Sociales



Le Spécialiste du Stylo
ARTICLES de BUREAUX
St-Roch Place Laurier
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223 651-4816



André Savard lève les bras en signe de joie après qu'Yvon Dupuis eut accepté sa passe pour enregistrer le but victorieux des Remparts.

Le chiffre magique tombe à 5
Les Remparts visitent Laval ce soir

Par Henri BERTRAND

La joute d'hier entre les Castors de Sherbrooke et les Remparts de Québec présentée au Collège devant 8.051 amateurs était télévisée sur le réseau français de Radio-Canada et un nombre incalculable de fervents de notre sport national ont été témoins de la victoire des Remparts par le compte de 5 à 2.

rien de très excitant. Tout de même cette victoire des Remparts, leur 27e de suite au Collège, les approche de plus en plus du titre de champion du calendrier régulier. Le chiffre magique est maintenant de cinq pour les Remparts à la suite de la défaite des Royals de Cornwall hier soir à Trois-Rivières.

Les hommes d'Orval Tessier n'ont pas donné leur meilleure partie de la saison soit qu'ils apparaissent sur le petit écran ou que les Castors aient fourni un jeu défensif de première valeur. Les visiteurs se sont même permis de prendre une avance de 2 à 0 au cours de huit premières minutes du match.

sard fut sans contredit le meilleur des siens en faisant face à 40 lancers contre 29 pour son opposant Pierre Pérusse. L'arbitre Guy Rochefort a bien tenté de mettre du piquant à la joute en laissant passer plusieurs infractions des deux côtés.



VENDREDI
Ligue NATIONALE

Alouet 2, Castoria 2
Atlantia 0, Vancouver 5

SAMEDI
Association MONDIALE

Union 6, Québec 4
Ottawa 3, Chicago 1
Minnesota 7, Cleveland 3

Ligue NATIONALE

Philadelphie 7, Montréal 6
Islanders 2, Toronto 6

Corwall 4, Trois-Rivières 4
Detroit 2, Vancouver 2

Buffalo 3, Pittsburgh 3
Chicago 5, St-Louis 4
Atlanta 3, Los Angeles 3

Association MONDIALE

Frisson 2, Winnipeg 4
Los Angeles 4, Philadelphie 1
Chicago 5, Atlanta 7

Ligue NATIONALE

Montréal 2, Toronto 1
Islanders 2, Rangers 3

Philadelphie 3, Buffalo 3
Minnesota 1, Philadelphie 5

Los Angeles 4, California 2
Ligue JUNIOR majeure du Québec

Sherbrooke 2, Québec 5
Shawinigan 2, Drummondville 2

Chicago 4, Trois-Rivières 7
Sorel 7, Montréal 4
Ligue JUNIOR "A" du Québec

Cap 6, Beauport 6
St-Foy 4, Grand-Mère 1

Thérfort 4, Lac Mégantic 7
Aujourd'hui
Ligue JUNIOR majeure du Québec

Ligue PROGRESSION
Bulldogs vs Castors
Loups vs Castors

LES CLASSEMENTS
Association MONDIALE

Division EST

Cleveland 25 22 220 175
N.-Angleterre 34 24 229 205 70
New York 27 33 1 240 259 55
Philadelphia 19 32 7 178 194 58

Division OUEST

Chicago 24 29 5 205 231 53
Ottawa 23 34 4 213 256 50

Ligue JUNIOR majeure du Québec

Shawinigan 36 23 3 223 197 75
Trois-Rivières 37 22 3 207 178 73

Winnipeg 29 28 4 220 207 62
Los Angeles 27 28 5 206 206 59

Alaska 19 32 7 178 194 58
Chicago 22 36 1 191 221 45

Ligue NATIONALE

Division EST

Montréal 36 8 13 244 134 89
Rangers 39 15 5 233 144 83

Saint-Louis 27 22 3 247 178 73
Buffalo 31 20 9 210 164 71

Sorel 29 20 10 194 178 68
Toronto 26 22 7 192 206 67

Atlanta 16 37 8 174 263 40
Vancouver 7 49 5 121 283 19

Division OUEST

Chicago 34 19 6 223 171 74
Philadelphia 28 24 9 186 173 62

Minnesota 25 23 10 175 180 60
Los Angeles 24 28 9 180 198 57

Atlanta 23 29 7 196 200 53
Pittsburgh 9 37 14 159 251 32

Ligue JUNIOR majeure du Québec

Québec 40 7 4 372 178 84
Cornwall 38 17 1 309 225 77

Shawinigan 28 22 2 247 219 58
Laval 25 22 1 264 316 50

Shawinigan 28 22 2 247 219 58
Laval 25 22 1 264 316 50

Shawinigan 28 22 2 247 219 58
Laval 25 22 1 264 316 50

Ligue JUNIOR majeure du Québec

Québec 40 7 4 372 178 84
Cornwall 38 17 1 309 225 77

Shawinigan 28 22 2 247 219 58
Laval 25 22 1 264 316 50

Shawinigan 28 22 2 247 219 58
Laval 25 22 1 264 316 50

Ligue JUNIOR "A" du Québec

Mégantic 29 12 7 246 166 63
Grand-Mère 27 16 4 239 179 58

Le Cap 23 22 3 265 255 49
St-Foy 15 40 1 240 378 32

Thérfort 19 21 7 229 224 45
Beauport 3 14 4 170 329 22

Ligue PROGRESSION

G P N PP PC Pts
Aigles 10 3 1 110 68 21

Bulldogs 4 8 1 78 97 9
Loups 3 10 1 75 131 7

Ligue Inter-Cités

SAMEDI
MOSQUITO
St-Foy 2, Québec DSN 2

BANTAM
St-Foy 1, Québec DSN 3

MOSQUITO
Sorel 4, Beauport 3

PEE-WEE
Sorel 4, Québec-Centre 9

BANTAM
Québec DSN 5, Villeneuve 5

MIDGET
Trois-Rivières 1, Québec-Centre 7

JUNIOR B
Lévis-suron 6, Lortietville 7

Québec-Centre 4, Charlebois 4

Aujourd'hui
PEE-WEE et MIDGET
Trois-Rivières vs Québec DSN

Lévis vs Limouliou (Victoria)

JUNIOR B
Sillery vs St-Foy vs Beauport

Victoire ou défaite, Bowman se passerait de l'arbitre Gilmour

TORONTO (PC) — Les Canadiens de Montréal ont peut-être vaincu les Maple Leafs de Toronto 2-1 hier, mais leur pilote Scotty Bowman était loin d'être satisfait de la tenue de l'arbitre Lloyd Gilmour.

Les Canadiens avaient cédé 7-6 devant Philadelphie au Forum samedi soir et Bowman critiquait encore Gilmour au sujet de ce match lorsque celui-ci a été nommé pour travailler hier après-midi.

"Nous aurions dû gagner ce match, mais ce ne fut pas le cas parce que Gilmour a connu un mauvais match en ratant plusieurs jeux."

Au sujet de la présence de Gilmour hier après-midi, Bowman a assuré qu'elle "n'avait pas aidé les siens".

Le pilote des Leafs, John McLeelan, n'a pas voulu être impliqué dans cette différencence, se contentant de dire qu'il était étonné de chialer contre les arbitres.

Premier but de l'enfant prodigue Derek Sanderson

CHICAGO (PA) — Derek Sanderson a compté son premier but de la saison dans la ligue Nationale hier soir, alors que les Bruins de Boston ont défait les Black Hawks de Chicago 4-1.

Il s'agissait de la première victoire des Bruins en quatre matches contre les Hawks cette saison. Le gardien Ross Brooks a perdu son blanchissage en troisième période lorsqu'il a été déjoué par Jean-Pierre Bordeleau pendant que Jerry Korab, des Hawks purgeait une pénalisation.

Les symptômes sont disparus, mais Toronto a bien joué, a dit Dryden. Une des figures-clés dans la victoire des Canadiens a été le gardien Ken Dryden, à son premier match complet depuis le 12 janvier en raison de malaises au dos.

PHILADELPHIE (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont compté quatre buts au cours des 18 premières minutes de jeu, hier soir, et ont finalement vaincu les North Stars du Minnesota 5-1.

Par ailleurs, les deux lanceurs qui ont déjoué Plante l'ont pris par surprise. Le défenseur-recrue Dave Fortier a admis qu'il avait commis une erreur lors du but

Dryden se retrouve au Maple Leaf Garden

TORONTO (P.C.) — Grâce à une poussée de deux buts dans l'interval de 26 secondes au cours de la 2e période, hier, les Canadiens de Montréal ont supplanté les Maple Leafs de Toronto 2-1 devant 16.485 amateurs.

Jim Roberts a marqué son 10e but de la saison à 1:45, puis la recrue Steve Shutt l'a imité à 1:41, après un premier engagement sans but.

Les Flyers ont commencé à mi-chemin du 1er engagement, mais les deux gardiens ont brillé tour à tour en ne permettant aucun but au cours de la première reprise. D'ailleurs, les deux clubs n'ont pu profiter de leurs avantages numériques.

Le jeu a changé d'allure dans la 2e reprise, où Roberts a d'abord déjoué Plante avec un lancer qui a dévié sur un défenseur rival, puis Shutt l'a pris par surprise avec un lancer de la ligne bleue. Les Leafs ont finalement privé Dryden d'un zéro à 5:05 lorsque Kehoe s'est échappé grâce à une longue passe de Norm Ullman, puis a déjoué Bob Murdoch avant de pousser la rondelle sous le gardien des Canadiens.

Durbano suspendu

MONTREAL (PC) — Clarence Campbell, président de la LNH, a suspendu Steve Durbano, des Blues de St. Louis, pour deux matches et lui a imposé une amende de \$250 à la suite de sa conduite lors d'un match le 14 février. Après avoir écopé d'une inculpation, il a protesté violemment en poussant l'arbitre Ron Wicks, qui lui a alors imposé une pénalité de match. Durbano a alors lancé ses gants dans le visage de l'arbitre, a frappé la glace de son hockey et a sacré.

Le capitaine des Flyers a inspiré ses coéquipiers tout au long de la soirée en enfilant un but à chacune des trois périodes.

L'instructeur Fred Shero a d'ailleurs qualifié la tenue de Clarke et de Rick MacLeish d'incroyable. A mi-chemin en deuxième période, Shero a eu quelques déboites avec les spectateurs derrière le banc des joueurs.

"Un spectateur s'amusait à nous insulter", a expliqué Shero. "Je lui ai dit qu'il pouvait continuer à m'insulter mais de cesser son manège à l'égard de mes joueurs." Je me suis ensuite dirigé vers lui pour lui parler et c'est alors que la police du Forum est intervenue.

Durbano suspendu

MONTREAL (PC) — Clarence Campbell, président de la LNH, a suspendu Steve Durbano, des Blues de St. Louis, pour deux matches et lui a imposé une amende de \$250 à la suite de sa conduite lors d'un match le 14 février. Après avoir écopé d'une inculpation, il a protesté violemment en poussant l'arbitre Ron Wicks, qui lui a alors imposé une pénalité de match. Durbano a alors lancé ses gants dans le visage de l'arbitre, a frappé la glace de son hockey et a sacré.

Le jeu a changé d'allure dans la 2e reprise, où Roberts a d'abord déjoué Plante avec un lancer qui a dévié sur un défenseur rival, puis Shutt l'a pris par surprise avec un lancer de la ligne bleue. Les Leafs ont finalement privé Dryden d'un zéro à 5:05 lorsque Kehoe s'est échappé grâce à une longue passe de Norm Ullman, puis a déjoué Bob Murdoch avant de pousser la rondelle sous le gardien des Canadiens.

L'instructeur Fred Shero a d'ailleurs qualifié la tenue de Clarke et de Rick MacLeish d'incroyable. A mi-chemin en deuxième période, Shero a eu quelques déboites avec les spectateurs derrière le banc des joueurs.

Distributeur de vaisselle DURALEX aussi distributeur: RCA — SILVER CANDLE — SHARP etc., etc. CHAMPLAIN VAISSELLE IMPORTATEUR ENF 351 boul. Charest Est, Québec 525-7905 Gros et détail. Prix de détail pour toutes compétitions.

Shero admet que Schultz était là pour intimider

MONTREAL PC — Après avoir accordé une entrevue à la télévision, samedi soir, Bobby Clarke a pris place dans le vestiaire des Flyers de Philadelphie et a tenté de se rappeler de quelle façon il avait compté le but qui avait permis aux siens de vaincre les Canadiens de Montréal 7-6.

Scotty Bowman s'est dit convaincu que quatre joueurs des Flyers utilisaient des bâtons illégaux. C'est ainsi qu'il a décidé de demander à l'arbitre Lloyd Gilmour de vérifier celui de Dave Schultz au moment où ce dernier venait de prendre

Le hockey est fort différent du football (Sam Pollock)

TORONTO (PC) — Sam Pollock, directeur-gérant des Canadiens de Montréal, a déclaré hier que l'usage d'observateurs au hockey serait 50 pour cent moins efficace qu'au football professionnel.

Pollock faisait allusion à la déclaration antérieure de Camille Henry, pilote des Raiders de New York, de l'AMH, qui a révélé qu'il utilisait des observateurs avec des radios émetteurs-récepteurs.

Henry a ajouté que le hockey accusait un retard sur le football à ce sujet et dans plusieurs autres domaines.

Henry a demandé au défenseur Kent Douglas de s'asseoir parmi la foule, ce qui a rapporté des profits, selon lui.

"Je ne qualifierais pas l'idée de stupide, a dit Pollock, mais il resterait à prouver son efficacité de période en période.

"Certes, le pilote ne peut tout voir derrière le banc, mais le football est un sport complètement différent. Le hockey est trop rapide pour faire des ajustements immédiats."

Shero a reconnu de son côté qu'il avait envoyé Schultz sur la patinoire dans le but d'intimider l'adversaire.

Pollock n'a pas l'intention de faire une telle expérience dans l'avenir immédiat.



Dave Schultz, dans le cercle, a subi une de ses rares défaites aux poings quand Serge Savard a décidé qu'il en avait assez de lui, mais les Flyers ont réussi à intimider suffisamment le Canadien qui n'allait plus dans les coins à la fin du match. Schultz a écopé de deux majeures, Pierre Bouchard, du Canadien, a pour sa part été expulsé du match pour avoir agi comme troisième homme dans la bataille Savard-Schultz.

Yvon Tassé, ing. conseiller et mandataire généraliste 2052, Boisjoli, Québec 6 Tél.: 681-4900

PIERRE Beauviel VERES DE CONTACT LUNETTES 521 Boul. Charest-Est, Qué. (Face à la Cité Paquet) Téléphone: 528-9351



Serge Aubry est bombardé de lancers en deux parties

92 lancers en deux soirs d'affilée, c'est un peu une tâche surhumaine pour un gardien de buts mais c'est ce qu'a vécu Serge Aubry vendredi et samedi...

dien des Nordiques a été bombardé de 48 lancers et samedi, les Whalers ont dirigé 44 lancers en sa direction...

maine. Vendredi soir il a permis aux siens de faire match nul 2-2 mais samedi il n'a pu contenir à lui seul l'attaque des Whalers.

rant comme Phil Watson mais il affichait un large sourire quand il a reçu les journalistes après cette victoire.

Kelley. Dans le dernier mois, nous avons 10 rencontres à domicile contre 6 à l'étranger et nous affrontons trois fois les Crusaders dont deux fois à Boston.

Sommaires de l'AMH

SAMEDI

MINNESOTA 7, CLEVELAND 3. Première période: 1-Minnesota: McMahon 9e 0-19; 2-Minnesota: Morrison 14e (Falkman, McMahon) 0-28; 3-Minnesota: Connelly 29e (Morrison, McMahon) 0-9-46; 4-Minnesota: Klatt 23e (Christiansen, Hampson) 18-57; Pénalités: Arbour M 9:17, Hodgson C 9:27, Falkman M 10:59, Pimpie C 14:45, Pinder C 18:11.

L'allure de la joute

Par Réal LABBÉ

Il n'a fallu que quatre minutes aux Whalers pour marquer un premier but samedi soir, grâce à Kevin Ahearn qui enfilait son 17e avec un lancer d'une vingtaine de pieds. Les Nordiques répliquèrent par Bob Guindon, son 19e sur une passe de Gaudette et Lacombe alors que les locaux étaient en désavantage numérique.

MIKE BYERS

Le pilote Jack Kelley n'est pas le genre d'instructeur exhibé-

En commentant l'acquisition de Mike Byers, Kelley a dit: "Ca me faisait quelque chose d'échanger Mike Hyndman, parce que c'était un gars travaillant. De plus je l'avais piloté dans les rangs collégiels et je le connaissais très bien. Il n'y a rien eu entre nous mais je pense que l'acquisition de Mike Byers va nous aider à remporter le championnat de notre division. Ce que je recherchais, c'était l'expérience et le 'lai' travaillé avec Byers".

LES MINIS

Dans une partie pee-wee précédant la joute des Whalers et des Nordiques, les Mini-Nordiques ont disposé des Mini-Whalers au compte de 4-2. Alain Rioux a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts alors que les autres marqueurs étaient Denis Pelletier et Claude Maltais.

En commentant l'acquisition de Mike Byers, Kelley a dit: "Ca me faisait quelque chose d'échanger Mike Hyndman, parce que c'était un gars travaillant. De plus je l'avais piloté dans les rangs collégiels et je le connaissais très bien. Il n'y a rien eu entre nous mais je pense que l'acquisition de Mike Byers va nous aider à remporter le championnat de notre division. Ce que je recherchais, c'était l'expérience et le 'lai' travaillé avec Byers".

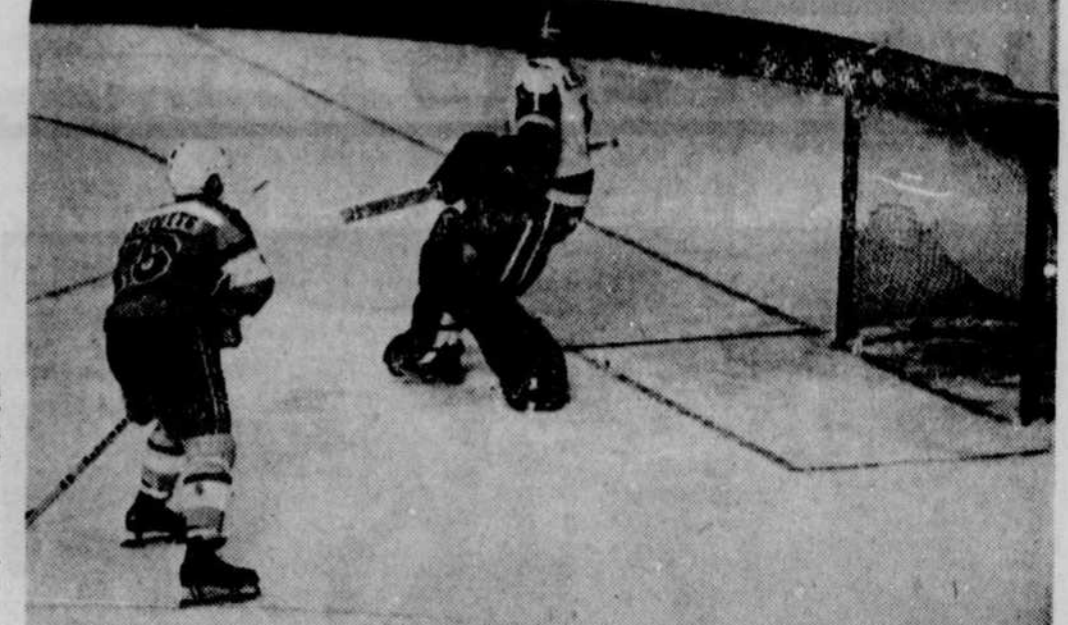
Pour sa part, l'ancien porteur de des As, était un peu décontenancé de cet échange car il en était à son premier match avec les Whalers. La transaction a été amorcée avec la visite des Sharks à Boston jeudi et elle s'est finalisée au Château Frontenac vendredi.

Des quatre mineurs données par l'arbitre Ray Thomas, aucune n'a été couteuse dans cette période.

Brit Selby a porté le compte 6-2 sur des passes de Dorey et Williams avant que Lacombe n'enfile son 7e et Jean-Claude Tremblay son 12e. Les Nordiques disposaient de trois minutes ensuite pour niveler le pointage mais la défensive des Whalers les a empêchés de réussir.

LES CHANCES

Pour les Whalers, leurs chances de dépasser les Crusaders de Cleveland au sommet de la division Est sont bonnes. "Nous avons une fin de calendrier qui nous favorise, a expliqué



André Gaudette regarde le disque passer derrière le gardien des Whalers, Al Smith, au cours de la première période de samedi. C'est Bob Guindon qui a marqué, nivelant le pointage 1-1 alors que les Nordiques étaient à court d'un homme.

Los Angeles dispose des Blazers

PHILADELPHIE (PA) — Les Sharks de Los Angeles ont compté trois buts en 2e période hier soir, pour se diriger vers une victoire de 4-1 contre les Blazers de Philadelphie.

SAMEDI — Près de 9,000 personnes ont assisté au match qui opposait, samedi soir, les Fighting Saints du Minnesota aux Crusaders de Cleveland mais on semblait intimidé ces derniers qui ont alloué deux buts au cours des 28 premières secondes de jeu pour ensuite subir un revers de 7-3.

Ted Hampson a enfilé un 5e but pour les Saints avant que Jim Wiste et Doug Brindley ne ripostent pour Cleveland. Morrison et Klatt ont compté à nouveau et Gerry Pinder a scellé l'issue de la rencontre vers la fin de la 3e période.

ST-PAUL (PA) — Wayne Connelly et Terry Ryan ont enfilé chacun deux buts, hier soir, pour contribuer à un gain de 7-5 des Fighting Saints du Minnesota contre les Cougars de Chicago.

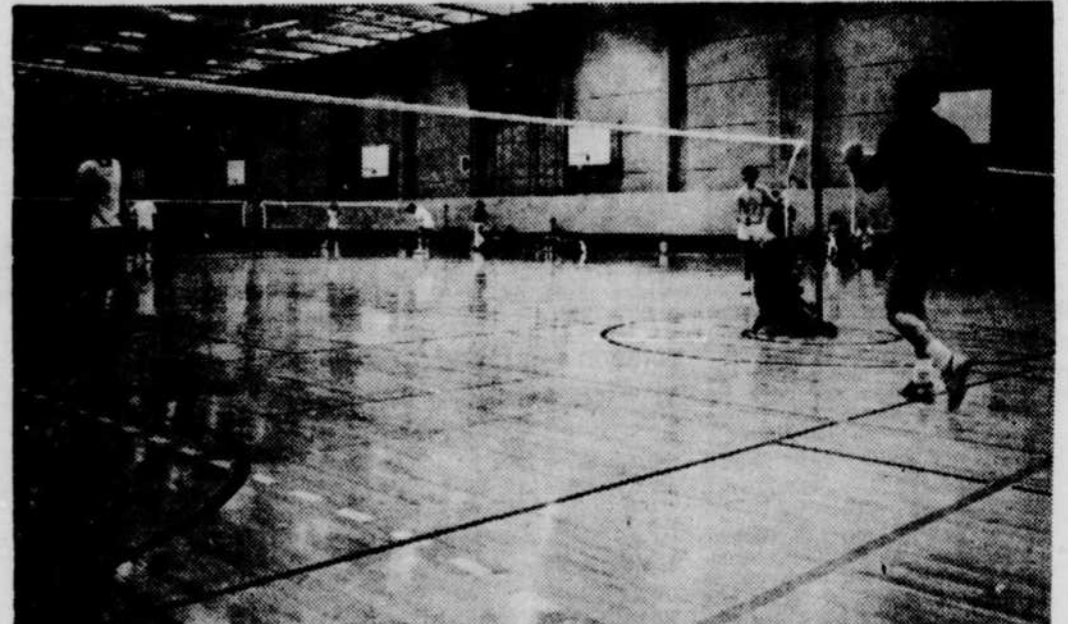
Dans une autre rencontre disputée samedi, les Nationals d'Ottawa ont défaits les Cougars de Chicago 3-1.

Après que Mike McMahon et George Morrison eurent procuré les devants aux Fighting Saints, Wayne Connelly et Billy Klatt ont profité d'avantages numériques pour porter le compte 4-0 avant la fin de la première période.

WINNIPEG (PA) — Les Jets de Winnipeg ont compté trois buts en 3e période, hier soir, et ont infligé un revers de 4-2 aux Aeros de Houston.

Après que Mike McMahon et George Morrison eurent procuré les devants aux Fighting Saints, Wayne Connelly et Billy Klatt ont profité d'avantages numériques pour porter le compte 4-0 avant la fin de la première période.

Rick Cunningham a ouvert le pointage pour Ottawa en première période et Don Siskind a évité le blanchissage aux Cougars au début du dernier engagement.



Le badminton était l'un des cinq championnats présentés par l'Association sportive universitaire du Québec au PEPS.

Laval se distingue dans les cinq championnats de l'ASUQ

Par Réal Labbé

Il y avait cinq championnats de l'Association Sportive Universitaire du Québec au PEPS en fin de semaine et quatre de ces disciplines étaient réservées aux garçons et aux filles. Les équipes de l'Université ont fait excellente figure en remportant la palme dans quatre épreuves et elles terminaient au second rang dans trois autres.

Il y avait 324.15 points sur le tremplin de 3 mètres. Chez les filles, Pat Griffiths et Linda Wheeler, toutes deux de McGill, ont dominé sur les trempings de un mètre et de trois mètres.

Dans un tournoi senior à Trois-Rivières, le Rouge et Or de Laval a perdu en semi-finale 77-62 contre une équipe senior de Sherbrooke. Samedi les hommes de Bob Descheneaux l'avaient emporté 70-66 sur une équipe du Vermont qui devait éventuellement s'assurer du championnat du tournoi. Hier matin le Rouge et Or a défait le Patro Roc-Amador 64-41. André Charron a été le meilleur pointeur avec 47 points pour les 3 joutes et Jean Gauthier a récolté 43 points.

Ste-Foy 4e

Dans la ligue Junior A du Québec les événements se sont précipités hier. Tout d'abord pour les clubs qui intéressent le plus les amateurs de la région de Québec, le Couillard de Ste-Foy a continué sa poussée vers une place pour la série éliminatoires en battant Grand'Mé.

Encore une fois ce sont les filles qui se sont distinguées avec trois championnats pendant que les garçons en remportaient un, celui du pionnage. Pour leur part, les athlètes féminines se sont assurées des premières places en natation, en volleyball et en badminton. La seule discipline où elles ne participaient pas, ce fut en athlétisme alors que l'équipe de Laval terminait au second rang.

Encore une fois ce sont les filles qui se sont distinguées avec trois championnats pendant que les garçons en remportaient un, celui du pionnage. Pour leur part, les athlètes féminines se sont assurées des premières places en natation, en volleyball et en badminton. La seule discipline où elles ne participaient pas, ce fut en athlétisme alors que l'équipe de Laval terminait au second rang.

C'est le championnat de badminton disputé hier après-midi qui a clôturé cette série présentée par l'ASUQ en fin de semaine. Chez les filles, Laval a glané tous les honneurs, l'emportant en simples A et B et en doubles. L'Université McGill a terminé au second rang, suivie du Collège MacDonald et de Loyola.

C'est le championnat de badminton disputé hier après-midi qui a clôturé cette série présentée par l'ASUQ en fin de semaine. Chez les filles, Laval a glané tous les honneurs, l'emportant en simples A et B et en doubles. L'Université McGill a terminé au second rang, suivie du Collège MacDonald et de Loyola.

C'est le championnat de badminton disputé hier après-midi qui a clôturé cette série présentée par l'ASUQ en fin de semaine. Chez les filles, Laval a glané tous les honneurs, l'emportant en simples A et B et en doubles. L'Université McGill a terminé au second rang, suivie du Collège MacDonald et de Loyola.

Pour le Couillard le gardien de buts Richard Guay a de nouveau été sensationnel en faisant face à 41 lancers contre seulement 29 pour son opposant. Gaétan Boucher a compté deux buts pour les gagnants, Roy Halpin et Daniel Dufresne complétant le pointage. La joute d'hier a été des plus rudes, l'arbitre imposant plus de 200 minutes de punition. La victoire du Couillard pourrait toutefois être couteuse car en revenant à Québec dans la soirée la direction du club annonçait que trois de ses joueurs avaient été blessés, soit Michel Toupin, Luc Lauron, et René Gros-Louis. La prochaine joute du Couillard aura maintenant lieu mardi à Thetford et une victoire pour le club de Ste-Foy lui donnerait assurément la quatrième place qu'il vient d'acquiescer dans le dernier match que Thetford a en main.

Pour le Couillard le gardien de buts Richard Guay a de nouveau été sensationnel en faisant face à 41 lancers contre seulement 29 pour son opposant. Gaétan Boucher a compté deux buts pour les gagnants, Roy Halpin et Daniel Dufresne complétant le pointage. La joute d'hier a été des plus rudes, l'arbitre imposant plus de 200 minutes de punition. La victoire du Couillard pourrait toutefois être couteuse car en revenant à Québec dans la soirée la direction du club annonçait que trois de ses joueurs avaient été blessés, soit Michel Toupin, Luc Lauron, et René Gros-Louis. La prochaine joute du Couillard aura maintenant lieu mardi à Thetford et une victoire pour le club de Ste-Foy lui donnerait assurément la quatrième place qu'il vient d'acquiescer dans le dernier match que Thetford a en main.

Pour le Couillard le gardien de buts Richard Guay a de nouveau été sensationnel en faisant face à 41 lancers contre seulement 29 pour son opposant. Gaétan Boucher a compté deux buts pour les gagnants, Roy Halpin et Daniel Dufresne complétant le pointage. La joute d'hier a été des plus rudes, l'arbitre imposant plus de 200 minutes de punition. La victoire du Couillard pourrait toutefois être couteuse car en revenant à Québec dans la soirée la direction du club annonçait que trois de ses joueurs avaient été blessés, soit Michel Toupin, Luc Lauron, et René Gros-Louis. La prochaine joute du Couillard aura maintenant lieu mardi à Thetford et une victoire pour le club de Ste-Foy lui donnerait assurément la quatrième place qu'il vient d'acquiescer dans le dernier match que Thetford a en main.

Pendant ce temps Beaufort annulait 6 à 6 avec le Cap devant plus de 1,400 personnes au centre sportif Marcel Bédard.

Pendant ce temps Beaufort annulait 6 à 6 avec le Cap devant plus de 1,400 personnes au centre sportif Marcel Bédard.

Pendant ce temps Beaufort annulait 6 à 6 avec le Cap devant plus de 1,400 personnes au centre sportif Marcel Bédard.

Sommaires de la Nationale

SAMEDI

PHILADELPHIE 7, MONTREAL 6. Première période: 1-Philadelphia: Clarke 27e (Barber, Flett) 10-01; 2-Philadelphia: Barber 22e (Potvin, MacLeish) 18-41; 3-Philadelphia: MacLeish 35e (Dornhofer) 19-59; Pénalités: Schultz F, Richard M, 4:38, Schultz P, mineure double, majeure, Saleki P, majeure conduite, Savard M, majeure, 18:46.

SAMEDI

PHILADELPHIE 7, MONTREAL 6. Première période: 1-Philadelphia: Clarke 27e (Barber, Flett) 10-01; 2-Philadelphia: Barber 22e (Potvin, MacLeish) 18-41; 3-Philadelphia: MacLeish 35e (Dornhofer) 19-59; Pénalités: Schultz F, Richard M, 4:38, Schultz P, mineure double, majeure, Saleki P, majeure conduite, Savard M, majeure, 18:46.

SAMEDI

PHILADELPHIE 7, MONTREAL 6. Première période: 1-Philadelphia: Clarke 27e (Barber, Flett) 10-01; 2-Philadelphia: Barber 22e (Potvin, MacLeish) 18-41; 3-Philadelphia: MacLeish 35e (Dornhofer) 19-59; Pénalités: Schultz F, Richard M, 4:38, Schultz P, mineure double, majeure, Saleki P, majeure conduite, Savard M, majeure, 18:46.

SAMEDI

PHILADELPHIE 7, MONTREAL 6. Première période: 1-Philadelphia: Clarke 27e (Barber, Flett) 10-01; 2-Philadelphia: Barber 22e (Potvin, MacLeish) 18-41; 3-Philadelphia: MacLeish 35e (Dornhofer) 19-59; Pénalités: Schultz F, Richard M, 4:38, Schultz P, mineure double, majeure, Saleki P, majeure conduite, Savard M, majeure, 18:46.

SAMEDI

PHILADELPHIE 7, MONTREAL 6. Première période: 1-Philadelphia: Clarke 27e (Barber, Flett) 10-01; 2-Philadelphia: Barber 22e (Potvin, MacLeish) 18-41; 3-Philadelphia: MacLeish 35e (Dornhofer) 19-59; Pénalités: Schultz F, Richard M, 4:38, Schultz P, mineure double, majeure, Saleki P, majeure conduite, Savard M, majeure, 18:46.

BOUSTON 2, WINNIPEG 4

BOUSTON 2, WINNIPEG 4. Première période: 1-Boston: King 10e (Warr, Stephenson) 0-5-44; 2-Ottawa: Charibou 10e (Warr) 6-10; Pénalités: Hancy O 4:27, Benzlock C, Hancy O, 11:27.

BOUSTON 2, WINNIPEG 4

BOUSTON 2, WINNIPEG 4. Première période: 1-Boston: King 10e (Warr, Stephenson) 0-5-44; 2-Ottawa: Charibou 10e (Warr) 6-10; Pénalités: Hancy O 4:27, Benzlock C, Hancy O, 11:27.

BOUSTON 2, WINNIPEG 4

BOUSTON 2, WINNIPEG 4. Première période: 1-Boston: King 10e (Warr, Stephenson) 0-5-44; 2-Ottawa: Charibou 10e (Warr) 6-10; Pénalités: Hancy O 4:27, Benzlock C, Hancy O, 11:27.

BOUSTON 2, WINNIPEG 4

BOUSTON 2, WINNIPEG 4. Première période: 1-Boston: King 10e (Warr, Stephenson) 0-5-44; 2-Ottawa: Charibou 10e (Warr) 6-10; Pénalités: Hancy O 4:27, Benzlock C, Hancy O, 11:27.

BOUSTON 2, WINNIPEG 4

BOUSTON 2, WINNIPEG 4. Première période: 1-Boston: King 10e (Warr, Stephenson) 0-5-44; 2-Ottawa: Charibou 10e (Warr) 6-10; Pénalités: Hancy O 4:27, Benzlock C, Hancy O, 11:27.

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1. Première période: 1-Los Angeles: Veneruzzo 58e (Hyndman, Sutherland) 10-07; 2-Los Angeles: Lyndman 5e (Speck, Heiskala) 13-56; 3-Philadelphia: Laperriere 2e (Campbell, Cardiff) 18-23; 4-Los Angeles: Fierro 9e (Gilmore, MacSwynn) 19-52; Pénalités: Campbell P 9:00, Sutherland LA, Cardiff P, mineurs, majeurs, 0:54.

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1. Première période: 1-Los Angeles: Veneruzzo 58e (Hyndman, Sutherland) 10-07; 2-Los Angeles: Lyndman 5e (Speck, Heiskala) 13-56; 3-Philadelphia: Laperriere 2e (Campbell, Cardiff) 18-23; 4-Los Angeles: Fierro 9e (Gilmore, MacSwynn) 19-52; Pénalités: Campbell P 9:00, Sutherland LA, Cardiff P, mineurs, majeurs, 0:54.

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1. Première période: 1-Los Angeles: Veneruzzo 58e (Hyndman, Sutherland) 10-07; 2-Los Angeles: Lyndman 5e (Speck, Heiskala) 13-56; 3-Philadelphia: Laperriere 2e (Campbell, Cardiff) 18-23; 4-Los Angeles: Fierro 9e (Gilmore, MacSwynn) 19-52; Pénalités: Campbell P 9:00, Sutherland LA, Cardiff P, mineurs, majeurs, 0:54.

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1. Première période: 1-Los Angeles: Veneruzzo 58e (Hyndman, Sutherland) 10-07; 2-Los Angeles: Lyndman 5e (Speck, Heiskala) 13-56; 3-Philadelphia: Laperriere 2e (Campbell, Cardiff) 18-23; 4-Los Angeles: Fierro 9e (Gilmore, MacSwynn) 19-52; Pénalités: Campbell P 9:00, Sutherland LA, Cardiff P, mineurs, majeurs, 0:54.

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1

LOS ANGELES 4, PHILADELPHIE 1. Première période: 1-Los Angeles: Veneruzzo 58e (Hyndman, Sutherland) 10-07; 2-Los Angeles: Lyndman 5e (Speck, Heiskala) 13-56; 3-Philadelphia: Laperriere 2e (Campbell, Cardiff) 18-23; 4-Los Angeles: Fierro 9e (Gilmore, MacSwynn) 19-52; Pénalités: Campbell P 9:00, Sutherland LA, Cardiff P, mineurs, majeurs, 0:54.

YMCA

Reprise des activités de la saison '73 le 5 février 1973. ACTIVITES PHYSIQUES '73. LE JOUR ET LE SOIR POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS. BADMINTON, BASKET-BALL, HOCKEY SUR GLACE, BALLE AU MUR, CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, JOGGING, SLIMNASTIQUE, COURSE DE NATATION, JUDO, BALLET, PLONGEE SOUS MARINE. OBTENEZ LE PROGRAMME "ACTIVITES PHYSIQUES '73" AU YMCA OU TELEPHONEZ: 527-3133.



Marc Gervais joue sa carrière

Il jouera toute son année en un soir mais on pourrait facilement ajouter qu'il jouera aussi toute sa carrière...

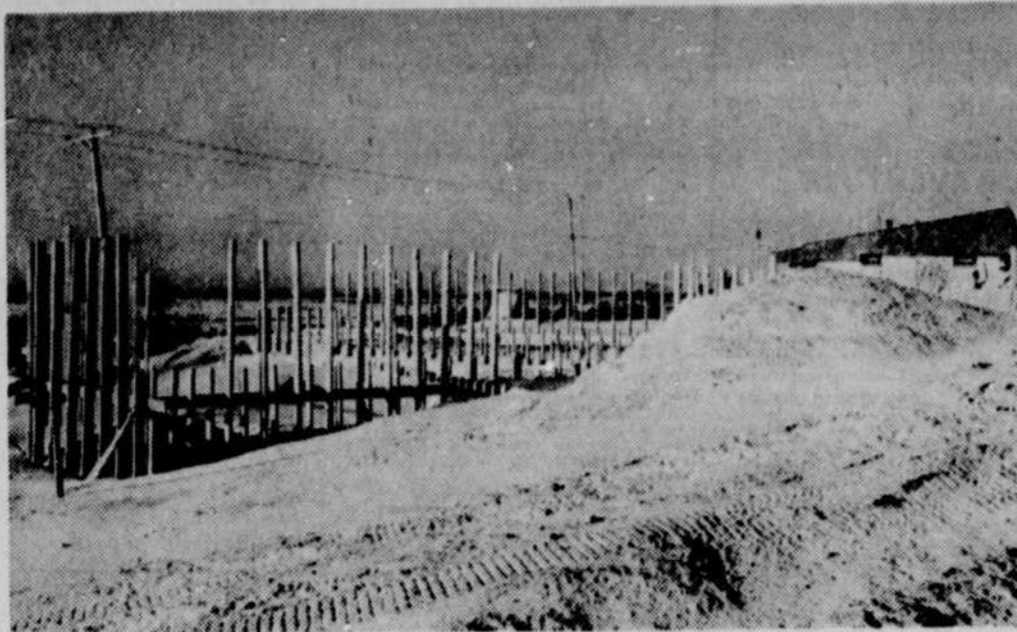
portants, dès cette année. Il jouera d'environ deux livres sur son rival de couleur, mais ce dernier, a le net avantage d'avoir livré pas moins de 43 batailles de plus chez les professionnels.

Quatre triomphes

SAO PAULO (PA) — Les nageurs canadiens ont continué d'afficher une belle tenue samedi dans les championnats brésiliens de natation...

Série Can-Am

ROSSLAND (PC) — Après avoir été devancés par les Américains dans les descentes vendredi, les Canadiens Betsy Clifford et Russell Goodman ont triomphé dans les slaloms spéciaux samedi...



Est-ce la future maison de Guy Lafleur? C'est du moins ce que veut la rumeur à Charlesbourg. Même si un hebdomadaire montréalais publié hier que le père de Guy lui conseillerait de demeurer avec le Canadien...

Francine Mailloux, Georges Morissette triomphent à la base de Valcartier

La 3e épreuve pour la coupe Skibek qui avait dû être remise au début du mois par suite d'un temps inclement a été reprise hier à la base des forces canadiennes de Courcellette, à Valcartier...

Table with columns for names, clubs, and scores. Includes names like Denis Bouillon, Gilles Blackburn, Yves Boisson, etc.

Les deux marques de la saison abaissées

(par Jean Pouliot) Les tireurs et ambleurs seront prêts à accueillir Loto-Perfecta jeudi soir...

Samedi, Shadydale Native, conduit par Jacques Bruyère, a battu sa propre marque en partant en premier mille en 2:10...

Dimanche, J.-A. Verret conduisait Emperor Mir à une performance de 2:11.2, soit près de trois secondes plus vite que le meilleur mille réussi par un tireur cette année...

nand Nadeau avait dirigée en 2:14 le 23 janvier. Le premier programme sur semaine aura lieu jeudi et coïncidera avec l'ouverture du Carnaval et la tenue de la première course de Loto-Perfecta hors de la métropole.

Résultats à Québec

Table of race results for Québec, including course numbers, names, and times. Starts with 'SAMEDI' and 'COURSE NO 1'.

Résultats à B.B.

Table of race results for B.B., including course numbers, names, and times. Starts with 'DIMANCHE' and 'COURSE NO 1'.

Inscrits à Blue Bonnets

Table listing names and numbers of participants for the Blue Bonnets event. Includes names like City View Jet, Dean Bay, Karen Miel, etc.

Le millionnaire des courses

NEW YORK (AFP) — Le conducteur canadien Hervé Fillion, qui collectionne les records sur les hippodromes nord-américains en trot attelé, a porté celui des gains à près de deux millions et demi de dollars...

Dave Moon, champion

MONTREAL (D'après PC) — Le champion provincial de curling s'est rendu à la limite samedi, alors que Dave Moon, du club Caledonia de Montréal, s'est racheté d'un revers de 9-5 le matin pour disputer de Carl Rodgers, de Lachute, 6-2 en finale pour le trophée British Consols.

Encore Petty à Daytona Beach

ENCORE PETTY — Page 11 DAYTONA BEACH, Floride (AFP) — Richard Petty, profitant d'un arrêt de ravitaillement du leader Buddy Baker à 12 tours de la fin, a étonnamment remporté pour la 4e fois Daytona Beach, la course pour voitures de série la plus renommée des Etats-Unis et qui était dotée de \$200,000 de prix.

Chenail perd la 1ère

SUDBURY (PC) — Le Dr Wince MacDonald, de l'île du Prince-Edouard, a peut-être triomphé sur la glace hier, à l'ouverture du championnat national de curling senior, mais il s'est fait voler \$300 dans sa chambre d'hôtel en fin de semaine. MacDonald a supplanté Gail Stronard, de la Saskatchewan, 12-11.

Médaille d'argent à Sylvie Descamps

Les nageurs du Québec, quoique comptant à peine une vingtaine de membres face à une masse d'un millier de concurrents, ont réussi vendredi soir et samedi à décrocher chez les jeunes de moins de 12 ans, la 6e place et chez les nageurs de classe "ouverte", la 10e place des 71 clubs, tant Américains que Canadiens participant au Pepsi Marlins Invitational.

La vedette de ces deux premières journées appartient à la jeune Hede Borner qui a cumulé une médaille d'argent et (3) sixièmes positions. Elle est suivie de Carole Latendresse: une médaille d'argent, (1) cinquième et (1) sixième positions, vient ensuite Sylvie Descamps: une médaille d'argent et (1) septième position.

Le jeune Marc-André Gosselin s'est accaparé pour sa part d'une cinquième et d'une septième position. Cependant que son aîné Ken McKinnon méritait de se mesurer deux fois dans les épreuves de consolation.

Laura Kirk Patrick s'est classée cinquième aux 200-verges dos avec un temps de 31.8.

Bernard Voyer, Monique Langlois ont dominé l'Aventure Castor

par Eddie LABRIE Quelque 859 personnes, hommes, femmes et enfants, ont participé, dimanche, à l'intéressante "Aventure Castor", édition de 1973, au lac Beauport, dont 167 compétiteurs.

L'an dernier, environ 500 adeptes du ski de fond avaient pris part à l'"Aventure Castor", ce qui signifie nettement la popularité de plus en plus grandissante d'une telle épreuve.

Le meilleur temps, chez les dames, a été réussi par Monique Langlois, 16 ans, également du club Ouk-Pik, soit 1h.47.55. Voyer et Mlle Langlois quitteront la Vieille Capitale jeudi, en vue des championnats canadiens de ski de fond qui se tiendront, samedi et dimanche prochains, au Nouveau-Brunswick.

Points FIS

Table of FIS points for various athletes. Includes names like Innesbruck, Christian Nourrether, and Rolando Trafton.

Messieurs

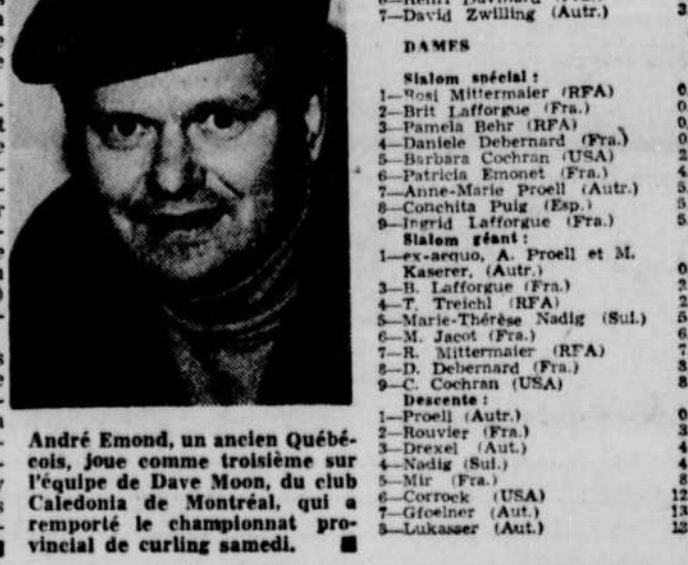
Table of mens' curling results. Includes names like Innesbruck, Christian Nourrether, and Rolando Trafton.

Dames

Table of ladies' curling results. Includes names like Innesbruck, Christian Nourrether, and Rolando Trafton.

Slalom spécial

Table of special slalom results. Includes names like Innesbruck, Christian Nourrether, and Rolando Trafton.



André Emond, un ancien Québécois, joue comme troisième sur l'équipe de Dave Moon, du club Caledonia de Montréal, qui a remporté le championnat provincial de curling samedi.



Index Rubriques annonces classées

Table with 2 columns: Rubrique (e.g., FINANCE, COMMERCES-INDUSTRIES) and Numéro (e.g., 108, 110, 115).

Annonces ordinaires :

Table with 4 columns: Nombre de mots, 1 jour, 3 jours cons., 6 jours cons. with corresponding prices.

Annonces à la ligne agate: 18c la ligne, (minimum 10 lignes)

Charge de service pour les numéros de casier...

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication...

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées...

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

vente au numéro: \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur:

Par la poste, au Québec

Dans les autres provinces:

Aux États-Unis:

Pays étrangers:

Faire parvenir votre remise à l'Action Québec

Coupon d'abonnement

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

Logo 'S' and 'D' with text 'Commerces - Industries' and '105 Argent à prêter'

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES) Chauffés, électricité, tous services compris...

PLACE BONAVENTURE (UN MOIS GRATUIT) PLACE VANIER

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

PLACE DE LA CONCORDE 3 - 3 1/2 - 4 - 5

340 Logements à louer Banlieues

MEUBLES ET NON MEUBLES Tous services inclus...

LORETTEVILLE NEUFS PRETS MAINTENANT

COURVILLE LOGEMENTS NEUFS

BEAUPORT 4 pièces

360 Maisons seules à vendre

17 AGENTS A VOTRE SERVICE

TRUST GENERAL DU CANADA

250 Réceptions - restaurants

LOGIS (300)

332 Logements à louer (Montcalm)

PLACE DES BRAVES

241 Plomberie - chauffage

HUILLE A CHAUFFAGE

Eug. Desroches Fils Ltée

UNDERWOOD CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est...

435 Divers à vendre

456 Matériaux de construction

477 Tapis - tuiles - papiers

471 Radios - T.V. - Stéréos

PHILISHAVE COUTEAUX CORDES

202 St-Vallier - 529-0301

EMPLOIS (500)

530 Femmes - filles demandées

540 Hommes demandés

580 Représentants

710 Autos à louer

711 Autos à vendre

VENTE MAZDA SERVICE

RINFRET AUTOS INC.

VENTE MAZDA SERVICE

RINFRET AUTOS INC.

WOLKSWAGEN

WOLKSWAGEN

465 Musique

477 Tapis - tuiles - papiers

471 Radios - T.V. - Stéréos

PHILISHAVE COUTEAUX CORDES

202 St-Vallier - 529-0301

EMPLOIS (500)

530 Femmes - filles demandées

540 Hommes demandés

580 Représentants

710 Autos à louer

711 Autos à vendre

VENTE MAZDA SERVICE

RINFRET AUTOS INC.

VENTE MAZDA SERVICE

RINFRET AUTOS INC.

VENTE MAZDA SERVICE

RINFRET AUTOS INC.

WOLKSWAGEN

WOLKSWAGEN

770 Motocyclettes

780 Moto-neiges

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

785 Service d'autos

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

Calendrier

AVIS AUX CAMIONNEURS

RESSORTS

RESSORTS

ALPHONSE BLONDEAU & FILS LTEE

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés

Mots croisés



La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le lundi 19 février 1973: Régions du St-Maurice, du lac St-Jean et des Laurentides: Aujourd'hui: généralement nuageux avec de légères chutes de neige...

Aujourd'hui: généralement nuageux avec chutes de neige éparses. Maximum aujourd'hui: 25 à 30. Minimum cette nuit: 5 à 15. Mardi: généralement nuageux; chutes de neige éparses et plus froid. Maximum mardi: 20 à 25.

TORONTO (PC) — Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

Table with 3 columns: City, Temperature, and another column. Includes cities like Vancouver, Victoria, Jasper, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton, Saint-Jean N.-B., Moncton, Halifax, Charlottetown, Sydney, Yarmouth, St-Jean, T.-N., Chicago, Detroit, Buffalo, Albany, Boston, New York, Atlanta, Miami, St-Louis, Los Angeles, San Francisco.

Nécrologie

BEAUPRE (Robert) A l'hôpital St-Raymond, le 18 février 1973, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédé M. Robert Beaupré, époux de Dame Irène Julien. Il demeurait au Foyer St-Jean, St-Raymond.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme P.-G. Dusseault (Gisèle), M. et Mme André Légaré (Diane), M. et Mme Marcel Genest (Denise), Richard, Hélène, René, Julien, André et Jeanne; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Maxime Frégaud (Jeanne), M. et Mme Georges Edouard Beaupré (Murielle Plamondon), M. et Mme Henri Beaupré (Éva Robitaille), M. Emile Plamondon, Mme Émile Beaupré (Léa Drolet), M. et Mme Roger Beaupré (Noëlle Boivin), Mlle Blanche Beaupré, M. et Mme Lucien Auger (Bernadette), M. et Mme Léo Robitaille (Berthe), M. et Mme Jean-Paul Beaupré (Pauline Godin), Mlle Pauline Beaupré, M. et Mme Lionel Langlois (Françoise), M. et Mme Adrien Julien (Rose-Alma Bland), M. et Mme Herménégilde Bédard (Aldienne Julien), M. et Mme Rosaire Julien (Jeanne-D'Arc Bédard), M. et Mme Léonard Julien (Irene Brouard), M. et Mme Michel Julien (Claudia Langlois), M. et Mme Victorin Julien (Anna Langlois), M. Edouard Perreault, ainsi que ses neveux et nièces.

BILODEAU (Jean-Yves) A Québec, le 17 février 1973, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Jean-Yves Bilodeau, fils de M. Roger Bilodeau et de feu Dame Gilberte Giroux. Il demeurait au 489 rue Bousseau.

Il laisse dans le deuil, outre son père M. Roger Bilodeau, ses frères: Pierre, Réjean et Claude Bilodeau; ses oncles et tantes: M. et Mme Alphonse Auclair (Lucienne Bilodeau), M. et Mme Amédée Bilodeau (Marguerite Gagnac), M. et Mme Adjuitor Bilodeau (Isabelle Caron), Mme Georges Bilodeau (Marie-Ange Caron), M. et Mme Roland Bilodeau (Pauline Boulanger), ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mardi le 20 février, à 9 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

CARRIER (Henri) A Lévis, le 17 février 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Henri Carrier, époux de feu Dame Lucia Léthourneau. Il demeurait à St-Joseph de Lévis.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Alfred Carrier (Gemma), M. et Mme Antoine Carrier (Marie-Paule Gagnon), M. et Mme Alexandre Dumas (Monique), M. et Mme Mathieu Carrier (Rita Picard), M. et Mme Paul-Emile Lamontagne (Normande), M. et Mme Elzéar Gagné (Marie-Marguerite), Mlle Pierrette Carrier, Sœur Thérèse Carrier, des Sœurs du Perpétuel-Secours; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Antonio Guay, M. et Mme Philippe Patry, M. et Mme Turgeon, M. et Mme Émile Léthourneau, Mme Roméo Bourget.

Les funérailles auront lieu mardi le 20 février, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 10 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

D'AMOURS (Wilfrid) A Courville, le 16 février 1973, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Wilfrid D'Amours, époux de feu Dame Amanda Côté. Il demeurait autrefois à Montmorency.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gérard Dionne (Lorraine), M. et Mme Édouard D'Amours (Laurette Faucher), M. et Mme Roger Parizeau (Victoire), M. et Mme Armagh Vachon (Jeannette), M. Roland D'Amours, M. Roger D'Amours, M. et Mme Raymond D'Amours (Liliane Lanoue), Mme Lorenzo D'Amours (Juliette Jean), M. et Mme Antonio D'Amours (Ginette Boissonnette), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi le 20 février, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100 boulevard Ste-Anne, Montmorency, à 2 heures 50, pour l'église de St-Gregoire et de là au cimetière paroissial.

Le grand roque

Le grand roque. Lundi 19 février 1973. Les courtes parties. Un autre gain rapide de Michel Tal, premier au 40e championnat d'URSS, à Bakou Nov. 1972. Blancs: Tal (15-6). Noirs: Schamkovitch (9½-11½) Défense Caro-Kann. 1 e4, c6; 2 d4, d5; 3 Cc3, d4; 4 Cc4, Cd7; 5 Cf3, Cg6; 6 Cc3, e6; 7 Fd3, e5; 8 Dc2, e4; 9 C:d4, Fc5; 10 Cb3, Fd6; 11 Fg5, a6; 12 0-0-0, Dc7; 13 Bb4, 0-0; 14 Cc4, Fc5; 15 F4 F:f6; 16 C:f6; C:f6; 17 F:f6; g:f6; 18 Dg4, Rh8; 19 Thf1, Fc5; 20 F:h7, f5; 21 Dh4, Rg7; 22 Tf3, Tc8; 23 g4, f4; 24 g5, Rf8; 25 T:f4, F:f4; 26 Dh6, Rg7; 27 Df6, Rf8; 28 g6, Fh6; 29 Tf1, Abandon. Les noirs auraient au mieux 29... Td8; 30 Dh8, Rg7; 31 T:f7, Rd6; 32 Dd4, Rg6; 33 Dc5 mat, selon les commentaires. N. 1770273

L'horoscope

MARDI, 20 FEVRIER 1973. 21 mars au 20 avril (Bélier) — Soyez certain que vos informations sont correctes avant de les utiliser. Ne soyez pas le jouet de la futilité ou de la naïveté. 21 avril au 21 mai (Taureau) — Allez de l'avant avec assurance, mais ne portez pas de jugement hâtif. Un sujet sérieux retient votre attention. 22 mai au 21 juin (Gémeux) — La sérénité demeure votre meilleur objectif et vous apportera ce que vous souhaitez. Ne précipitez pas la marche des événements. 22 juin au 23 juillet (Cancer) — N'anticipez pas trop sur l'avenir. Le présent devrait demeurer votre principale préoccupation. Bonne journée dans l'ensemble. 24 juillet au 23 août (Lion) — Ne laissez pas aux autres le soin d'exploiter vos bonnes idées, voyez-vous-même. Les ingénieurs et les fermiers feront de bonnes affaires. 24 août au 23 septembre (Vierge) — On vous imposera des restrictions, mais elles sont dans votre intérêt. Ne vous tracassez pas à la tête pour des détails. 24 septembre au 23 octobre (Balance) — L'indécision sapera votre énergie. L'incertitude vous rendra morose. 24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Soyez prudent dans tous les milieux où vous évoluerez aujourd'hui. Votre éloquence prend une tournure nouvelle. 23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Aspects planétaires stimulants. Faites des plans pour votre sécurité future. Ne vous désintéressez pas de ce qui vous préoccupait hier. 22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne ratez aucune des chances qui se présenteront aujourd'hui. Mouvement planétaire propice aux nouvelles entreprises. 21 janvier au 19 février (Verseau) — Période de transition. Mettez tous vos talents à l'œuvre. Organisez-vous pour sauver du temps et de l'argent. 20 février au 20 mars (Poissons) — Ne cultivez pas de doute, mieux vaut faire preuve de courage et de stabilité.

Décès de célébrités

LA PRESSE CANADIENNE. Rio de Janeiro — Alfredo da Rocha Viana Filho, connu sous le nom de Pixinguinha, 75 ans, compositeur de sambas qui a grandement contribué à la popularisation de la musique brésilienne dans le monde; d'une attaque cardiaque.

Flint, Mich. — Charles Stewart Mott, 97 ans, multimillionnaire qui a contribué à faire de la General Motors la plus grande société privée du monde. Saint-Dominique — Francisco Caamano Dena, 43 ans, leader révolutionnaire lors de la guerre civile dominicaine de 1965; abattu par les forces gouvernementales.

Noya, Espagne — Claudio Gue-34 ans, metteur en scène espagnol; après être tombé d'une hauteur de 100 pieds de la tour de l'église de San Martin pendant qu'il préparait le tournage de la dernière scène du film "Las Campanas del Diablo".

Berne, RFA — George Duckwitz, 68 ans, diplomate allemand qui a sauvé de nombreux Juifs dans des persécutions nazies en 1943.

Brampton, Ont. — Grenville Davis, 80 ans, père du premier ministre William Davis de l'Ontario et ancien procureur de la couronne du comté de Peel.

New York — Frank Costello, 82 ans, "premier ministre de la mafia" d'une certaine période, chef d'un réseau de "machines à sous" et de trafiquants d'alcool qui accumulés des millions de dollars.

REPONDEZ A L'APPEL! DEVEZ-VOUS ENGAGER VOLONTAIRE

Services spéciaux

MONUMENTS 524-1561 J.-L. Thériault & Fils LTD 710, Tère Avenue - Québec 3 Ouvert le soir et le samedi

LE FANTOME. Par Lee Falk et Sy Barry. Le géant de Kaluga... Je suis ici, au-dessus de toi, caché dans cet arbre. D'autres secrets. Je suis le chef de la place. Un puissant mégaphone! Voici le secret.

PHILOMENE. Par Ernie Bushmiller. Je ne puis attendre d'être rendu dehors pour l'essayer. Dépt. des sports. Vente. Escalateur descente.

LA FAMILLE TETEBECHE. par Chic Young. Revoilà, voici une note pour arrêter chez le boucher en revenant ce soir. Ne la dépose pas sur le banc, mais surtout ne l'oublie pas. Bon, souviens-toi de cette note. Quelle note?

Offres et demandes d'emploi

ON RECHERCHE: CHEZ LES HOMMES: Des plombiers ou des apprentis-plombiers pour emploi dans un chantier maritime à Lévis. Tél.: 694-3976. Des techniciens en électronique pour emploi à Ste-Foy. Expérience pas nécessaire. Tél.: 694-3776. Un apprenti-coiffeur pour hommes. Expérience non nécessaire, mais doit avoir complété une 9e année et un cours de coiffure pour hommes. Tél.: 694-3304. Des mécaniciens et des débosseleurs d'automobiles, classe A, B ou C ou des apprentis dans ces métiers pour plusieurs garages du Québec métropolitain. Tél.: 694-3282-3776-3251-3304. Un représentant des ventes en plomberie commerciale pour couvrir le territoire de Thérèse à Gaspé. Automobile fournie et dépenses payées. Salaire et commission. Age entre 20 et 35 ans. Tél.: 694-3009. CHEZ LES FEMMES: Une cuisinière pour faire la cuisine pour environ 20 personnes. Emploi à Ste-Foy de 9h. a.m. à 5h. p.m. Pour de plus amples informations.

Centre de Main-d'œuvre du Canada. Manpower and Immigration. Bryce Mackasey, Ministre.

Le grand gin. BOIS Une sacrée bonne boisson. Distillé au Canada pour Evren Lucas Bois, Hollandais.

Offres et demandes d'emploi

ON RECHERCHE: CHEZ LES HOMMES: Des plombiers ou des apprentis-plombiers pour emploi dans un chantier maritime à Lévis. Tél.: 694-3976. Des techniciens en électronique pour emploi à Ste-Foy. Expérience pas nécessaire. Tél.: 694-3776. Un apprenti-coiffeur pour hommes. Expérience non nécessaire, mais doit avoir complété une 9e année et un cours de coiffure pour hommes. Tél.: 694-3304. Des mécaniciens et des débosseleurs d'automobiles, classe A, B ou C ou des apprentis dans ces métiers pour plusieurs garages du Québec métropolitain. Tél.: 694-3282-3776-3251-3304. Un représentant des ventes en plomberie commerciale pour couvrir le territoire de Thérèse à Gaspé. Automobile fournie et dépenses payées. Salaire et commission. Age entre 20 et 35 ans. Tél.: 694-3009. CHEZ LES FEMMES: Une cuisinière pour faire la cuisine pour environ 20 personnes. Emploi à Ste-Foy de 9h. a.m. à 5h. p.m. Pour de plus amples informations.

Centre de Main-d'œuvre du Canada. Manpower and Immigration. Bryce Mackasey, Ministre.

Le grand gin. BOIS Une sacrée bonne boisson. Distillé au Canada pour Evren Lucas Bois, Hollandais.

GARNEAU (Alphonse) A Québec, le 17 février 1973, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé M. Alphonse Garneau, époux de feu Dame Émerita Barbeau. Il demeurait au 474 rue Papineau. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Lucien Garneau, M. et Mme Alphonse Bédard (Amarilda), M. et Mme Lucien Garneau (Lucia Jean), M. et Mme Julien Garneau (Gabrielle Cardinal), M. et Mme Noël-Aimé Garneau (Jeannine Martel); son frère, son beau-frère et sa belle-sœur: M. Thomas Garneau, M. et Mme Henri Auclair (Germaine Barbeau). Les funérailles auront lieu mardi le 20 février, à 10 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Le foyer funéraire sera ouvert de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h. 19-2 (1 fs)

HOUE (Germain) A Québec, le 18 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Germain Houde, ex-employé du Service d'Inspection du gouvernement fédéral, époux de Dame Marie-Rose Guérin. Il demeurait au 48, rue des Chênes-Est. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme J. T. Vézina (Jacqueline), Dr et Mme Jacques Houde (Raymonde Gallien), son frère, M. Hervé Houde, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Dr J. Léon Houde, Mme Luc Houde, M. Marc Auger, M. et Mme Joseph Guérin (Yvette Larochelle), M. et Mme Alex Barras (Léonie Guérin), M. et Mme Lorenzo Picard (Germaine Guérin), M. et Mme Roland Larochelle (Jeanne Guérin), M. et Mme Gérard Carrier (Blanche-Alma Guérin), ses petits-enfants, Johanne, Solvie, Diane, Marie-Françoise, Danielle et Josiane Houde. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 février 1973 à 10h.00. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9h.45, pour l'église St-Albert-le-Grand et de là au cimetière Ste-Émilie, Leclercville, Co. Lotbinière, ou un libéra sera chanté avant l'inhumation. 19-2 (3 fs)

JOBIN (Henri-Paul) A Québec, le 18 février 1973, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri-Paul Jobin, ex-employé de la Laiterie Laval, époux de Dame Marie Blanche Brindamour. Il demeurait au 1680 rue St-Pascal. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille: M. et Mme Marcel Jobin (Marier Côté); ses sœurs et ses beaux-frères: Mme Oscar Gosselin (Bernard Jobin), M. Alfred Brindamour, Mme Philippe Lavau (Fiorida Brindamour), Mme Joseph Brindamour (Emilia Touchette), M. et Mme René Breton (Agnès Brindamour); son petit-fils: Gaëtan Jobin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 février, à 2 heures 30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 avenue Bardsy, angle de la Canardière, à 2 heures 15, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles (St-Vallier-Ouest). Le foyer funéraire sera ouvert de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h. 19-2 (2 fs)

LANDRY (Imelda) A Québec le 15 février 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Imelda Daigle épouse de Cyrille Landry. Elle demeurait au 316-R, 6e rue. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Fred Collin (Thérèse), M. et Mme Edgar Landry (Ann Choma), M. et Mme Normand Landry (Thérèse Nolin), sa sœur Mme Vital Gendreau (Ida), ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures. Les funérailles auront lieu mardi le 20 février à 9 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée 318, de la Canardière à 8.45 heures pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 17-2 (2 fs)

LEBEL (J.-Alphonse) A Québec, le 18 février 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J.-Alphonse Lebel, ex-employé de Magloire Cauchon Ltée, époux de Dame Léo Hébert. Il demeurait au 2965, Fontenelle. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Laurent Rioux (Paulette), M. et Mme Maurice Lebel (Marcelle Coutu); ses petits-enfants: André et Hélène Rioux, Marie, Robert et Jean Lebel; ses frères et sœurs: MM. Hédal et Jean-Marie Lebel, Mme Marthe Paige et Fleurette Lebel, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 février, à 11 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 10 heures 40, pour l'église de Ste-Monique, Les Saules et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 19-2 (2 fs)

NANTAIS (Marguerite) A Loretteville, le 18 février 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Marguerite Leclerc, épouse de M. Isaïe Nantais. Elle demeurait au 124, Valvue, Loretteville. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Rosaire Turcotte; son petit-fils, Claude; sa fille: Mme Lyse Picher et sa petite-fille Aude Picher-Tremblay; sa sœur: Mme Gabriel Lefebvre. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 février, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 45, pour l'église de Châteaue-d'Eau et de là au cimetière de Loretteville. 19-2 (2 fs)

POULIOT (Hélène) A Québec, le 18 février 1973, à l'âge de 43 ans, est décédée Dame Hélène Gignac, épouse de M. Roger Pouliot. Elle demeurait au 155 rue De Poissy, Courville. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Line, Diane, France, Doris, Chantal et Yves; sa belle-mère: M. et Mme Stanislas Pouliot; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léopold Simard (Lucille Bilodeau), M. et Mme Claude Courcy (Marguerite Gignac), M. et Mme Wilbrod Lemieux (Thérèse Pouliot), M. et Mme Jean-Paul Pouliot (Cécile Thérèse), M. et Mme Francis Charlebois (Marguerite Pouliot), M. et Mme Robert Duablon (Jeanne Pouliot), M. et Mme André Pouliot (Jocelyne Côté), M. et Mme Fernand Pouliot (Pauline Dupont), M. et Mme Raymond Pouliot (Gisèle Bertrand), M. et Mme Clément Labrière (Colette Pouliot), M. et Mme Jean-Guy Pouliot (Florence Bertrand), Mme Michel Gignac (Yolande Paquet), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 février, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 2290 avenue Royale, Courville, à 2 heures 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. 19-2 (2 fs)

RIVERIN (Jean-Maurice) — A Québec le 16 février 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Maurice Riverin époux de Dame Aline Labrie. Il demeurait au 2130, Louis-Joliette. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Paul Paré (Marie-Paule), M. et Mme Lionel Riverin (Thérèse Labrecque), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ernest Riverin, Mme Raoul Riverin, M. Philippe Riverin, Mme Alfred Fortin (Alicia), Mme Joseph Paradis (Armandine), Mlle Yvonne Riverin, M. et Mme Joseph Labrie, M. et Mme Léopold Labrie, M. et Mme Emery Labrie, Sr Hélène Labrie, de la Congrégation Perpétuel Secours, Mlle Simone Labrie, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 20 février à 10 heures. Départ du Funérarium Lépine Ltée 1584, chemin St-Louis à 9.45 hres pour l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Le funérarium sera fermé entre 5 et 7 heures. 17-2 (2 fs)

SAVARD (Georges-Henri) A Québec, le 17 février 1973, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Georges-Henri Savard, employé civil, époux de Dame Rolande Marcoux. Il demeurait au 162, 12e Rue. Il était le fils de Mme Alexis Savard. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Yvon Savard, Mlle Lyne Savard, ses frères et sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Gérard Savard (Alexina Bouchard) M. et Mme Roméo Savard (Aldienne Marois), Mme Antoine Fitte (Simone), M. et Mme Adrien Marcoux (Jeannine), M. Marcel Marcoux, M. Maurice Marcoux, M. et Mme Roland Marcoux (Lucille Lelièvre), M. et Mme Gaston Marcoux (Rita Charland), M. et Mme Armand Morin (Germaine Marcoux), M. et Mme Rosaire Garneau (Madeleine Marcoux), Mlle Emelda Marcoux, Mme Thomas Giroux (Maria Marcoux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 février 1973 à 10h.00. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1ère Avenue, à 9h.45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Le salon sera ouvert de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h. 19-2 (2 fs)

TANGUAY (Berthe) A Pont-Rouge, comté de Portneuf, le 17 février 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Dame Berthe Denis, épouse en premières noces de feu M. John Gauthier et en secondes noces de M. Euclide Tanguay. Elle demeurait rue Hamel, Pont-Rouge. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger (Pierrette Toupin), Marcelle (Mme Jean Proulx), Paul (Lucille Laliberté), Jules (Rolande Vincent), André (Lucille Rivard), Gerorgette (Mme Hector Laframboise), Madeleine (Mme Jean-Noël Plante), Gaston (Pauline Laliberté), ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 20 février, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Leclerc & Fils Ltée, 247, du Pont ouest, Pont-Rouge, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. 19-2 (1 fs)

Tarif de publication. Avis de décès, Services anniversaire: Formule régulière: (sans photo): \$3.50. Mots additionnels chacun: 0.05. Photo: \$10.00 additionnel par parution. Remerciements: Formule régulière: \$3.50. Mots additionnels chacun: 0.05. Compte rendu de funérailles: (sans photo): \$20.00. Photo: \$10.00 additionnel par parution. SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771



## Titres provinciaux à deux Québécois



Linda Lajeunesse est devenue la première joueuse de badminton de Québec à remporter le championnat provincial juvénile, lorsqu'elle a disposé en finale du simple féminin de Janet Miller par 11-4, 9-12 et 11-6. Même si cette catégorie

acceptait les concurrentes de 16 ans et moins, une autre Québécoise, Johanne Falardeau, a atteint la demi-finale, malgré ses 11 ans, ne s'inclinant que devant Mlle Miller.

Cloutier a remporté les grands honneurs du simple junior battant Jim Follinsbee 11-3 et 14-4. Il y a ajouté la couronne en double avec Denys Marin, qui aurait été le favori du simple s'il n'avait pas subi une blessure à la main récemment. Enfin, il a décroché le double mixte avec Hélène Bilodeau.

Deux autres Québécois, Michel Beausoleil et Denis Trudel se sont inclinés en fin du double juvénile.

## 4 médailles d'or aux patineurs du Québec

Lors du championnat canadien de patinage de vitesse exté-

### Fernand Dion, vice-président

A une assemblée spéciale tenue hier par la Fédération de water-polo du Québec, fédérée à la CSQ, un nouveau comité exécutif a été élu: En voici la composition.

Président: Gabor Zinner, de Montréal.

Vice-président: Fernand Dion, de Ste-Foy.

Secrétaire: Gilles Bourgeois, de Montréal.

Trésorier: Joseph Roboz, de Montréal.

Registraire: Jean-Denis Dionne, de Montréal.

rieur, la Fédération du Québec a effectué sa première véritable percée sur cette piste de 400 mètres de Winnipeg.

Les patineurs de la FPVQ ont récolté deux trophées de catégorie et 14 médailles, dont quatre d'or, sept d'argent et trois de bronze. Gaétan Boucher avec une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze, a décroché le trophée de catégorie junior, tout comme Denis Tardif le faisait chez les bantams avec deux médailles d'or et deux d'argent. Lyne Carignan a mérité l'autre médaille d'or qui, avec deux d'argent, lui a valu de se classer 2e dans la même catégorie, du côté féminin. Deux médailles d'argent sont allées au midget André renier et une de bronze à la junior Marjolaine Gagnon.

### Moto-neige

Lucien Lamoureux d'Iberville a remporté dimanche à St-Lazare, devant 18,500 spectateurs, les honneurs de la super classe lors de la première Can-Am international des neiges, dotée d'une bourse globale de 12,000 dollars.

Lamoureux a poussé son ski-doo à la victoire avec un doigté remarquable.

Yvon Duhamel et Mike Trapp, de l'équipe internationale de Bombardier, ont aussi savouré la victoire dans les classes "1" et "2". Gilles Villeneuve sur Alouette et Michel Levac sur Arctic ont aussi renoué avec la victoire dans les modifiées.

Réal Labrie, pour Arctic Cat, a mérité deux victoires dans la division "STOCK".

Le programme a été ponctué de quelques accidents spectaculaires, mais on n'a déploré rien de regrettable.

DENIS TARDIF: 2 d'or et 2 d'argent, bantam.

## Enfin, les METEOR MONTCALM 25<sup>e</sup> anniversaire

en version 2 et 4 portes — sont arrivées .

La quantité étant limitée, profitez donc immédiatement d'un escompte très avantageux accordé sur des équipements spéciaux pour cet anniversaire.

"AGE D'ARGENT"



L'une des premières Meteor construites au Canada, en 1948.



OUVERT TOUS LES SOIRS

FINANCEMENT, ASSURANCES ET LICENCES SUR LES LIEUX

Montcalm Automobiles Inc.  
"Votre garage de confiance"

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES à la journée à la semaine au mois — à l'année

901, 1<sup>ère</sup> AVENUE, QUE. 3 — 529-2131

CHEZ NOUS LA DIFFERENCE, C'EST LE SERVICE APRES VENTE

CAPRI - COMET - CORTINA - MONTEGO - COUGAR - CAMIONS FORD - METEOR - MARQUIS - CONTINENTAL - MARK IV



# Un Etat policier au Québec?

*Le chef de police de Loretteville  
craint une telle éventualité*

— détails p. 1



Marc Cayer, qui avait été capturé à Hué, en 1968, par les communistes du Nord-Vietnam, est arrivé à Saigon, en fin de semaine, venant du Laos. Il est attendu à Montréal demain et à Saint-Raymond mercredi. ■

## L'Action Québec

66e année — No 444

Lundi, 19 février 1973

15'

### Marc Cayer attendu à ← St-Raymond mercredi

Marc Cayer, 29 ans, de St-Raymond, récemment libéré après avoir passé cinq ans de sa vie dans les prisons du Nord-Vietnam, est attendu chez lui cette semaine (on parle de mercredi ou jeudi). Sa mère a refusé de confirmer la nouvelle, mais le maire de la paroisse, M. André Girard, a déclaré qu'il avait bon espoir que "Marc nous revienne d'ici deux ou trois jours". Marc Cayer, qui avait été fait prisonnier à Hué en 1968, lors de l'offensive du Tet, est en route pour le Canada. — Autres détails p. 3



La température froide n'a pas empêché les mordus du ski de fond, promenade ou compétition, de faire un autre succès gigantesque de l'Aventure Castor. 859 athlètes de tout âge ont parcouru les sentiers entre St-Adolphe et le lac Beauport. — Voir nouvelle en page 11 — (Photo l'Action-Québec, par François Boulay) ■



Lévis-Québec à pied sec

